



X

0030

# CINQUANTE RAISONS OU MOTIFS,

DOCUMENT DER  
UNIVERSITÄT  
MÜNCHEN

Pourquoi la Religion Catholique, Apo-  
stolique & Romaine doit être préférée  
à tant d'autres Sectes qui sont aujour-  
d'hui en la Chrétienté ,

Et qui ont porté Son Altesse Serenissime

## ANTOINE ULRIC

Duc de Brunswick & de Lunebourg &c.  
à abjurer le Lutheranisme.

A V E C

Un Bref de Sa Sainteté C L E M E N T . I .  
en date du 2. Février 1710. à Sadite Altesse Se-  
renissime , sur son retour au giron de l'Eglise Ca-  
tholique- Romaine.

*Imprimés premièrement en Latin & en Allemand à Mayence  
avec permission des Supérieurs; & traduits à présent en  
Français pour l'instruction, le profit & le salut des Ames.*

A L I E G E ,  
Chez JEAN-FRANÇOIS DE MILST. 1711.  
*Avec permission des Supérieurs.*

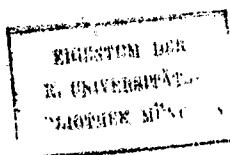


## P R E F A C E

TUM GEN  
UNIVERSITATIS

### DE L'AUTEUR.

*Uoi que j'cusse durant plusieurs années emploie toute l'étude, tout le soin, & toute la diligence possible pour découvrir la vraie Religion & la Foi sanctifiante (car je scavois qu'il n'y en a qu'une de véritable) n'ayant d'autre vû dans cette recherche que l'amour de mon salut éternel, & le désir de connoître la vérité, je ne laissai pas d'être toujours en doute à laquelle de tant de Religions & de Confessions je devois m'attacher. Cependant j'avois à ce dessin fréquenté diverses Universitez; j'avois feuilleté des Bibliothèques entières; j'avois là grand nombre d'Auteurs & d'Ecrivains tant Catholiques que d'autres, qui traitent les Controverses d'aujourd'hui; j'avois consulté beaucoup de Docteurs touchant la variété des Religions & des Confessions; j'avois assisté à différentes disputes publiques sur ces matières; j'avois eu des entretiens particuliers avec les principaux de toutes les Religions, Sectes & Confessions; j'avois proposé mes doutes non seulement aux Catholiques, mais aussi à leurs Adversaires; enfin je n'avois rien négligé sans néanmoins pouvoir rencontrer ce que je desirais uniquement. C'est pourquoi m'étant défit de tout autre embarras, je resolus de me choisir un temps & un lieu propre, afin que je pusse m'appliquer entièrement à cette affaire, qui est la plus importante de toutes les affaires, puis qu'elle a pour objet le bonheur ou le malheur éternel. Mais pour que cet examen produisît un effet salutaire pour mon*



## P R E F A C E.

ame, & qu'il me menât au but tant souhaité; je jugeai que je devois commencer

Premierement, par implorer avec ardeur le secours & la grace du St. Esprit, & par demander instamment la lumière de la vraie Foi à Dieu, comme au Pere des lumières, lequel illumine tout homme venant en monde. S. Jean 1. v. 9 Car la Foi est un don singulier de Dieu, par lequel l'homme est éclairé pour croire fermement tout ce que Dieu a révélé.

En second lieu, je pris une ferme resolution de m'abstenir par la grace de Dieu de tout crime, sachant bien que la Sagesse n'entrera point dans une ame maligne, & n'habitera point dans un corps assujetti au peché. Sapient. 1. v. 4 Et je suis convaincu, comme je l'ai été, que plusieurs sont éloignez de la connoissance de la vraie Foi, & qu'ils ne l'embrassent point, d'autant qu'ils sont embourbez en beaucoup de vices, principalement en ceux de la chair.

Troisièmement, je renonçai à toute sorte de préjugé, qui pouroit me porter vers une Religion plutôt que vers une autre pour quelque pernicieuse préoccupation que j'eusse pu avoir auparavant. Mais je me mis devant Dieu dans un état d'indifférence parfaite pour le choix de la Religion, que la grace du St. Esprit & la raison m'inspireront, sans aucun amour de commodité, & sans aucune crainte de souffrir dans le temporel.

Enfin, j'entrepris cette délibération & ce choix, comme j'aurois voulu l'avoir fait à l'heure de la mort, & rendre compte à Dieu au jour du jugement, pourquoi j'avais suivi cette Religion préférablement à toute autre. Étant ainsi disposé je résolus de rejeter absolument la Religion, où je découvrirois la moindre erreur dans les Dogmes de la Foi. Car l'Eglise du Dieu vivant doit être & est la colonne & la base de la vérité. 1. Tim. 3. v. 15.

Or la colonne de la vérité ne soutient aucune erreur. Donc la véritable Eglise de Dieu ne doit avoir rien d'errant dans les Règles de la Foi. Ensuite de ces dispositions

## P R E F A C E.

& pour ne pas proceder en aveugle, je supposai premièrement qu'il y avoit certains fondemens infaillibles de la Foi Chrétienne, & dans lesquelles toutes les Religions Chrétiennes, quoique différentes entre elles, doivent convenir; lesquels fondemens nul Chrétien ne peut nier sans blasphème, sans impétre, & sans Athéisme. Puis j'établis des principes, qui sont conformes à la raison, & qui sont receus de tout homme prudent dans le choix des choses. En sorte que celas qui voudroit les rejeter, paßeroit à bon droit pour un imprudent fieſſé.

Les principes en quoi s'accordent toutes les Religions Chrétiennes, sont ceux-ci.

1. Il y a un Dieu.

2. Ce Dieu est un Etre très-parfait, renfermant en lui essentiellement toute perfection, sans avoir le moindre défaut.

3. Il s'ensuit de là qu'il est essentiellement Veritable; de manière qu'il ne peut ni tromper ni être trompé, ni dire faux, ou reveler une chose autrement qu'il ne la connaît, ni la connoître d'une autre façon qu'elle n'est en soi-même. Tellelement que par sa nature il est Veritable, tant dans sa connoissance que dans sa parole.

4. Dieu est Tout-puissant. Tout est possible à Dieu. S. Math 19. v. 36. Il n'y a rien d'impossible à Dieu.

S. Luc 1. v. 37. Quicque cela surpassé l'esprit humain & l'intelligence des Anges

5. Dieu est fidèle sans aucune injustice. Dieu est fidèle dans ses promesses, il est éloigné de toute iniquité, & il est rempli de justice & de droiture. Deut 32. v. 4.

6. Dieu est immuable. Dieu n'est pas comme l'homme pour être capable de mentir; ni comme le fils de l'homme pour être sujet au changement. Num. 3. v. 19. Qui ne peut recevoir ni de changement, ni d'ombre par aucune révolution. S. Jac. 1. v. 17. Par consequent tout ce que Dieu révèle est vrai & possible en même temps: il peut & veut effectuer, & il effectuera infailliblement tout ce qu'il promet.

7. Dieu est très-sage. Sa sagesse n'a point de bornes. Psal. 146. v. 5,

## P R E F A C E.

8. *Dieu est d'une miséricorde infinie.* Dominateur, Seigneur Dieu, qui êtes plein de compassion & de clémence, patient & riche en miséricorde. *Exod. 34. v. 6.* La terre, Seigneur, est pleine de votre miséricorde. *Psal. 118. v. 64.*

9. *Dieu est juste. Il récompense les bons & punit les méchants.* Le Seigneur est juste dans toutes ses voies. *Psal. 144. v. 17.* Pour s'approcher de Dieu, il faut premièrement croire qu'il y a un Dieu, & qu'il récompense ceux qui le cherchent. *S. Paul aux Hebr. 11. v. 6.*

10. *Dieu est essentiellement la Sainteté, la Bonté & la Béatitude consommée.* Saint, Saint, Saint le Seigneur, le Dieu des armées. *Ilai. 6. v. 3.* Il est Saint non seulement en lui-même, mais aussi il est Saint en toutes ses œuvres. *Psal. 144. v. 17.* Il est donc certain & indubitable que toute *Doctrine* qui contient quelque chose de repugnant à ces *Divines perfections*, est tout-à-fait fausse; & que toute *Secte* qui tient telle *Doctrine* pour règle de sa *Foi*, est erronée, & qu'ensuite elle doit être absolument rejetée, & qu'elle ne doit pas être la matière d'une délibération.

11. *L'homme n'a qu'une ame, qui sera éternellement ou damnée ou sauvée.* Car que fert-il à l'homme de gagner tout le monde & de perdre son ame? Ou par quel échange l'homme pourra-t'il racheter son ame après qu'il l'aura perdué? *S. Math. 16. v. 26.*

12. *L'Eternité est sans fin. Le cours en continué toujours.* C'est une suite de temps infinie, & un nombre sans nombre de siècles à venir.

13. *Il n'y a point de comparaison du fini à l'infini.* O heureuse Eternité que celle des Saints! O malheureuse, que celle des damnés! L'une ou l'autre de ces Eternités nous attend. Sans la vraie Foi je ne jouirai point de l'Eternité des Saints. Donc, si je ne le possède, l'Eternité malheureuse sera mon partage.

( 1 )



## R E G L E S D E P R U D E N C E,

*Qu'on doit suivre principalement dans le choix  
des choses de la dernière importance.*



Ans l'estimation & dans le choix des choses, il faut préférer les meilleures aux moins bonnes, à plus forte raison aux mauvaises; les certaines aux incertaines & aux douteuses, les vraies aux fausses, les permanentes aux passagères, les éternelles aux temporelles, & celles qui sont appuyées sur la raison à celles qui ne le sont pas.

2. Pour arriver à une fin uniquement desirable, il faut des moyens proportionnés, & il en faut plutôt de certains que de moins assurés, ou tout-à-fait incertains.

3. Entre les moyens d'acter le salut éternel, ceux, par lesquels il conste que beaucoup de gens se le sont aquis, sont plus assurés que ne le sont pas ceux, par lesquels il est évident que personne ne s'est sauvé.

4. De plus les moyens, que la raison, que l'autorité des Personnages éminens en sagesse, en vertu &

( 2 )

en sainteté prescrivent pour le salut éternel, ou que l'Esprit Divin ordonne lui-même, sont plus certains que ceux qui nous sont proposés par la chair, par le sang, par le monde, par le déreglement, & par le libertinage : *Car c'est l'Esprit qui vivifie; la chair ne fert de rien.* S. Jean 6. v. 64. *Car ceux qui sont charnels, aiment & goûtent les choses de la chair; & ceux qui sont spirituels, aiment & goûtent les choses de l'esprit.* Or cet amour des choses de l'Esprit, est la vie & la paix. Car cet amour des choses de la chair est ennemi de Dieu: parce qu'il n'est point solennisé à la loi de Dieu..... Ceux donc, qui vivent selon la chair, ne peuvent plaire à Dieu. Aux Rom. 8. v. 5. 6. 7. 8.

Sur ces fondemens & sur ces regles de la prudence, je commençai les Considerations suivantes, qui me découvrirent des motifs convainquans, pourquoi je devois plutôt choisir & suivre la Foi Catholique-Romaine, qu'aucune autre Seete d'entre celles, qu'on voit aujourd'hui en la Chrétienté, & pourquoi je me determinai absolument à rejeter toutes les autres Religions.

### CONSIDERATION I.

**J**E pris pour sujet de ma première Consideration, si je ferois mieux d'embrasser l'Etat Catholique, ou l'Evangelique, titre dont les Lutheriens & les Calvinistes de quelques endroits se glorifient également. Considerant donc ce que c'étoit & quel étoit l'Etat Catholique, je connus d'abord que c'est l'Etat de ceux, qui par toute la terre suivent en tout tems & en tout lieu la créance Romaine, qui est semblable & conforme à soi-même en tous les articles de la Foi. D'ailleurs considerant l'Etat qu'ils nomment Evangelique, je rencontrais à la première vue un écueil très-dangereux: car voici comme je raisonne en moi-même. Cet Etat Evangelique de-

( 3 )

vroit être celui qui tient une doctrine entierement conforme à l'Evangile. Or la doctrine qui est en même tems suivie par les Lutheriens & par les Calvinistes, ne peut être conforme à l'Evangile: car deux doctrines opposées ou tout-à-fait contradiictoires ne peuvent être conformes à la même vérité Evangelique: mais l'une ou l'autre doit en être difformable. Il est clair que la doctrine des Lutheriens & celle des Calvinistes se sont contraires en beaucoup d'articles de Foi & en quelques-uns entierement contradiictoires. Donc l'une & l'autre ne peuvent ensemble établir un Etat Evangelique; par consequent cet Etat est tout chymérique. Pour moi, je ne voulus pas dans ma deliberation à faire un choix, me contenter d'une chymére, mais chercher avec soin la vérité des choses que la Foi Divine commande de croire: c'est pourquoi je ne me declarai pas pour cet Etat Evangelique, & je jugeai que je ne devois nullement le choisir.

### CONSIDERATION II.

**A**Près quoi je fis cette Consideration. Puisque ni la Religion Calviniste, ni la Lutherienne ne peuvent toutes deux ensemble être nommées Evangeliques, est-ce au moins que l'une d'elles prisé séparément de l'autre, est Evangelique; & que celle-ci doit par consequent être préférée à celle-là? Mais je me trouvai dans un nouveau doute. Car la raison me dit que pour préférer une chose à une autre, il doit y avoir des motifs plus pressans pour un parti que pour l'autre. Or je ne pus voir plus de raison pourquoi la doctrine Lutherienne doit être plutôt Evangelique que la Calviniste: loin de là, je ne pus même m'en faire donner la raison ni des Lutheriens, ni des Calvinistes. Car les deux partis citoient pour eux quelques textes de l'Evangile; & à l'égard de la

( 4 )

citation, les Lutheriens l'interpretoient d'une manière , & les Calvinistes d'une autre. Les Lutheriens soutenoient que la leur étoit la véritable & à la lettre ; & que celle des Calvinistes étoit fausse. D'autre côté , ceux ci vouloient que leur interprétation fût la propre , & que celle des Lutheriens fût erronée. Les deux partis appoyoient leur interprétation sur les lumières de leur esprit particulier , qui ne s'accordoit nullement ; & aucun des partis ne put alleguer la raison ou le motif pourquoi l'esprit particulier de son adversaire s'écartoit de la véritable interprétation , & non pas le sien. Cela étant , je ne pus de ces deux doétrines choisir plutôt celle-ci que celle-là. Je jugeois donc qu'il falloit rejeter l'une aussi bien que l'autre.

### CONSIDERATION. III.

**J**E ne pus non plus comprendre par quel principe les Lutheriens & les Calvinistes excluent de leur Etat Evangelique les Anabaptistes ou les Ariens : car ceux-ci difent avec un pareil droit qu'ils doivent être nommés Evangeliques , & que leur doctrine est conforme à la vérité de l'Evangile , même qu'ils sont Evangeliques avec plus de raison que ne le sont les Lutheriens & les Calvinistes. Les Anabaptistes difsent : Nous ne lisons en aucun endroit de l'Evangile qu'il faille bâtiſer les enfans. **J**ESUS-CHRIST dit lui-même en St. Marc 16 v. 16 *Celui qui croira & sera bâtiſé, sera sauvé.* Donc la Foi doit préceder le Bâtiſme. Or la Foi ne se trouve que dans les adultes ; donc avant cet âge-là personne ne doit être bâtiſé. Donc notre doctrine est plus conforme à l'Evangile , que celle des Lutheriens , & que celle des Calvinistes , qui admettent le Bâtiſme des enfans. Les Ariens diront , le Sauveur dit en termes précis dans l'Evangile de St. Jean 14. v. 28. *Mon Pere est*

( 5 )

*plus grand que moi.* Nous suivons donc l'Evangile , quand nous enseignons que le Fils n'est pas égal au Père en Divinité , mais moindre que lui. Nous n'admettons pas dans le Texte allegué l'interpretation des Saints Péres , que le Fils est moindre que le Père selon la nature humaine , mais égal à lui selon la Divinité , si les Lutheriens & les Calvinistes apportent contre nous telle interpretation , parce que les Lutheriens & les Calvinistes rejettent l'interpretation des Saints Péres dans la matière des Controverses , qui sont entre eux & les Catholiques. Car il n'y a point de raison de faire valoir en ce point l'autorité des Saints Péres , & non pas dans les autres matières de la Foi.

Que si les Lutheriens & les Calvinistes alleguent leur propre autorité , & l'interpretation de leur esprit particulier , les Anabaptistes & les Ariens leur demanderont qu'on leur montre en termes formels cette interpretation dans l'Ecriture , puisque les uns aussi bien que les autres soutiennent qu'il ne faut rien croire que ce qui est expressément , intelligiblement & clairement dans l'Ecriture.

### CONSIDERATION. IV.

**C**ette Consideration me fit souvenir de ce que dit le Prophète Jeremie 6. v. 16. *Tenez-vous sur les voyes, & considerez & demandez quels sont les anciens sentiers pour connuire la bonne voye, & marchez-y.* Et je jugeai que la voye vers le Ciel , par où on scçait certainement que plusieurs y sont déjà arrivés , étoit meilleure , plus exempte de crainte , & plus sûre , que celle par laquelle on ignore que personne y soit jusqu'à présent parvenu. Je raisonnai ensuite : Il est constant que beaucoup ayant vécu & étant morts en la Foi Catholique-Romaine , sont sauvés : mais on ne scçait pas si quelques uns des autres Re-

( 6 )

ligions le sont. J'inférerai de là que pour le salut la Foi Catholique-Romaine étoit une voie plus sûre que toute autre Religion, & que par conséquent je devois la choisir préférablement aux autres.

#### CONSIDERATION V.

**J**E poursuivis mon raisonnement de cette sorte. Quiconque est sauvé, plaît à Dieu. *Or il est impossible de plaire à Dieu sans la Foi.* Aux Hebreux 11. v. 6. Donc la Foi & la Religion, par laquelle quelqu'un peut être sauvé, est la véritable. Mais il est hors de doute que beaucoup de personnes professant la Foi Catholique-Romaine ont été sauvées, (cela est si vrai, que les Adversaires mêmes n'osent le nier) par conséquent la Foi Catholique-Romaine est la véritable. Donc il faut s'y tenir.

#### CONSIDERATION VI.

**D**É ce raisonnement j'en tirois un autre. Comme il n'y a qu'un vrai Dieu, ainsi il n'y a qu'une vraie Foi; à ce que dit l'Apôtre, *il n'y a qu'un Seigneur, qu'une Foi, & qu'un Baptême.* Aux Ephes. 4. v. 5. Il n'y a donc qu'une Foi véritable & sanctifiante, comme il n'y a qu'un Seigneur & qu'un Dieu. Si donc la Foi Catholique est la véritable & la sanctifiante (comme on l'a prouvé) toutes ces autres espèces de Religions n'ont aucune apparence de la vraie Foi: & hors de la Foi Catholique il n'y a point de salut. Donc je dois uniquement choisir cette Foi Catholique-Romaine.

#### CONSIDERATION VII.

**M**Ais ce qui me confirma encore davantage dans la résolution d'embrasser la Foi Catholique-Romaine, c'est que les Héretiques avoient eux-

( 7 )

mêmes que les Catholiques-Romains peuvent être sauvés, pendant que ceux-ci croient fermement que personne ne peut être sauvé hors de l'Eglise Catholique-Romaine. Quelle folie seroit-ce donc de ne pas se ranger du côté des Catholiques Romains, qui peuvent être sauvés selon le jugement des Adversaires; mais de tenir avec ces derniers, que les Catholiques-Romains disent ne pouvoir être sauvés? Car à qui ne conseillerois-je pas de prendre le chemin le plus sûr dans un danger très-évident? Or le chemin que deux partis quoi qu'opposés approuvent, est un chemin plus sûr que ne l'est celui qu'un seul parti approuve, & que l'autre condamne. Ainsi nul ne doute qu'on ne prenne avec plus de sécurité une médecine qui auroit été approuvée de deux Médecins, que celle qu'un de ces Médecins auroit jugé capable de causer la mort.

#### CONSIDERATION VIII.

**M**'Etant souvenu de ce que le Deuteronomie dit chap. 32. v. 7. *Interrogez votre Pere, il vous instruira; vobis Dévanciers, & ils vous le diront.* Et de ce qu'on lit aux Prov. 22. v. 28. *Ne passez pas les anciennes bornes, qui ont été posées par vos Peres.* Je consultai les livres des anciens Peres pour voir quel conseil je pouvois en prendre sur cette question, savoir si je devois embrasser la Foi Catholique-Romaine, ou quelqu'une des autres Religions? Le premier qui se présenta fut St. Augustin qui de Manichéen devint Catholique-Romain, ajoutant en ces termes la raison de sa conversion au tom. 6. contra epist. fundam cap 4. *Il y a beaucoup de choses qui à très-bon droit me retiennent au giron de l'Eglise Catholique: le consentement des Peuples & des Nations m'y tient. L'Autorité commencée par des miracles, entretenue par l'espérance, augmentée par la charité, confirmée*

( 8 )

par l'antiquité m'y tient. La succession des Prêtres depuis la Chaire même de Pierre Apôtre , à qui le Seigneur recommanda de paître ses brebis , jusqu'à l'Evêque d'aujourd'hui m'y tient. Au Traité de l'utilité de la Foi chap. 17. il dit: Douterons-nous de nous cacher dans le giron de cette Eglise , qui par la succession des Evêques s'est aquis du Siège Apostolique le plus haut degré d'autorité , les Héretiques ayant été condamnés , les uns par la puissance des Conciles , les autres par la majesté des miracles ? S. Irenée plus ancien que lui parle de cette sorte l. 3. c. 3. écrivant de l'Eglise Romaine , à cette Eglise , dans laquelle s'est toujours conservée la Tradition des Apôtres. Le troisième est Tertullien in prescript. cap. 36. Heureuse est l'Eglise en son état , pour laquelle les Apôtres ont répandu toute leur doctrine avec leur sang. Le quatrième est St. Jérôme epist. 3. cont. Ruffin. cap. 4. Scachez que la Foi Romaine est munie de l'autorité de Paul. Et au dernier Dialogue contre Lucifer : Je dirai , dit-il , en peu de mots & clairement ma pensée ; il faut demeurer en cette Eglise , qui ayant été fondée par les Apôtres , subsiste jusqu'aujourd'hui. Or il parle au lieu cité de l'Eglise Romaine. Enfin St. Grégoire de Nazianze au Poème de sa vie répond ainsi à la question que j'avance : La Foi Romaine étoit droite dès les tems passés , & elle persiste encore maintenant d'être droite , alliant par un aimable nœud tout ce que le soleil voit. Ce qu'ayant bien compris , je ne pus m'empêcher de me rendre au jugeement de ces très sages & très-saints Peres. Ainsi je me résolus d'embrasser la Foi Catholique Romaine.

#### CONSIDERATION IX.

À Près cela je recourus à d'autres Saints & Saintes de Dieu , & je leur demandai en quelle Foi ils avoient vécu , & par quelle Foi ils étoient parvenus au salut éternel. Et ils me répondirent tous qu'ils

( 9 )

avoient vécu en la Foi Romaine , & que par cette Foi Romaine ils étoient arrivés au salut éternel. C'est ainsi que me répondirent d'entre les Evêques , St. Martin , St. Nicolas , St. Athanase , & beaucoup d'autres. D'entre les Religieux , St. Dominique , St. François , &c. D'entre les Veuves , Ste. Monique , Ste. Brigitte , Ste. Elisabeth , &c. D'entre les Vierges , Ste. Agathe , Ste. Lucie , Ste. Agnes , Ste. Catherine , &c. D'où je conclus ; ces Saints & ces Saintes suivant cette Foi aqurent la gloire céleste : cette Foi doit sans doute être le chemin le plus sûr & le plus immanquable pour aller au Ciel. Il ne faut donc pas en chercher d'autre.

#### CONSIDERATION X.

JE me tournai ensuite vers les Saints Martyrs , & je m'enquêtais d'eux quelle avoit été la Foi , pour la vérité de laquelle ils avoient répandu leur sang , & souffert si patiemment les exils , les cachots , les tourmens & les supplices les plus atroces ? Ils me répondirent tous unanimement , que cette Foi n'a-voit pas été autre que la Catholique-Romaine. C'est ce que me répondirent trente-trois Pontifes de Rome martyrisés. C'est ce que me répondirent SS. Cornéille , Cyprien , Fabien , Sébastien , Laurent. C'est ce que me répondirent Ste. Agathe , Ste. Cecile , Ste. Dorothée , Ste. Barbe , & un nombre innombrable de Saints & de Saintes. Je tirai de là cette conséquence : Il ne se peut faire que la Foi , pour la défense de laquelle tant de témoins ont si glorieusement , si gayement , & si volontiers donné la vie , ne soit la véritable Foi. Comment donc aurois je peu plus long tems douter de la vérité de la Foi Catholique-Romaine ?

## CONSIDERATION XI.

**P**uis je descendis en esprit dans les enfers, & j'y vis condamnés à des peines éternelles Simon le Magicien, Novat, Vigilance, Pélage, Nestorius, Macedonius, Marcion, Mahomet, &c. & je leur demandai pour quelle raison ils étoient en un si triste lieu sans espoir de sortir de ces flammes ? Et ils me dirent que c'étoit pour s'être retirés de l'union de l'Eglise Catholique-Romaine, & pour avoir été Auteurs des Sectes qui en sont séparées. C'est pourquoi je conclus sagement que je ne devois pas me séparer de l'Eglise Catholique, à moins que je ne voulusse brûler éternellement avec ces Apostats.

## CONSIDERATION XII.

**P**ersonne ne peut douter que la Foi de l'Apôtre St. Paul n'ait été vraiment Apostolique. Or cette Foi est la même que la Romaine, comme le témoigne ce St. Apôtre écrivant aux Rom. I. v. 12. *J'ai un grand desir de vous voir pour vous faire part de quelque grace spirituelle, afin de vous fortifier, c'est-à-dire, afin qu'êtant parmi vous, nous recevions une mutuelle consolation dans la Foi, qui nous est commune.* Donc la Foi Romaine fut vraiment la Foi Apostolique. Les Adversaires ne font point de difficulté d'avoûter qu'elle fut telle au commencement : mais ils disent, sans néanmoins le prouver, que dans la suite elle cessa d'être la vraie & l'Apostolique, ce que les Catholiques Roms nient absolument. Car si quelqu'un leur demande en quels Dogmes de la Foi l'Eglise Romaine a failli ? où ? & quand ? Ils ne peuvent en donner aucune preuve. C'est toutefois à eux à le prouver. En effet, s'il étoit indubitable qu'une famille fut d'une très-ancienne Noblesse, & que

que quelqu'un vint à dire qu'il est bien vrai que cette famille eut autrefois la prérogative d'être d'un illustre rang, mais que depuis elle étoit déchue de cette gloire. Celui qui avanceroit telle chose, feroit obligé de prouver quand cela arriva, & pourquoi elle perdit la grandeur de sa naissance. Que s'il ne pouvoit le prouver, il feroit au moins convaincu de noire calomnie par devant un Juge équitable.

## CONSIDERATION XIII.

**C**omme je deliberois, si je devois me determiner à la Foi Catholique-Romaine, ou à quelqu'autre opposée, il se présenta une nouvelle difficulté : scavoir celle-ci. Si je rejettois la Foi Catholique-Romaine, je devrois encore examiner laquelle des Religions opposées à la Catholique Romaine il faudroit que j'embrassasse. Seroit-ce la Lutherienne ? la Calviniste ? l'Arienne ? ou celle des Anabatistes ? Il y auroit à balancer, puisque ces Religions diffèrent entr'elles en beaucoup de choses, & qu'elles s'imputent reciproquement de grandes erreurs. Supposons même que je me determinasse à en préférer quelqu'une aux autres, ma delibération ne feroit pas encore arrêtée : car toutes ces Religions ont entr'elles leurs subdivisions. Ainsi je devrois entrer en une nouvelle discussion, pour voir à laquelle de ces diversitez & de ces subdivisions je devrois me tenir & m'attacher. Il valoit donc mieux pour les mêmes raisons rejeter tout-d'un-coup toutes ces Religions, & suivre la Catholique Romaine, à laquelle il a donné lui-même (scavoir JESUS-CHRIST) quelques-uns pour être Apôtres, d'autres pour être Prophètes, d'autres pour être Evangelistes, d'autres pour être Pasteurs & Docteurs, ainsi qu'ils travaillent à la perfection des Saints aux fonctions du ministère, à l'édification du Corps de JESUS-CHRIST....afin que nous ne soyions plus

( 12 )

*comme des enfans flotans, & que nous ne nous laissons pas emporter à tout vent de Doctrine par la tromperie des hommes, & par l'adresse à engager artificieusement dans l'erreur. Aux Ephes. 4. v. 11. 12. 14.*

#### CONSIDERATION XIV.

Dès l'entrée de cette delibération je m'étois posé de vouloir absolument rejeter & de ne plus prendre pour la matière de mon choix quelque Secte ou Religion que ce pût être, dans laquelle j'aurois remarqué quelque erreur en la Foi & contraire à la raison. C'est pourquoi m'attachant aux fondemens & aux principes posés au commencement de cette dissertation, j'examinai differens Dogmes de Foi des Religions modernes, qui sont opposées à la Catholique-Romaine. Les considerant chacune toutes les unes après les autres, & raisonnant de la sorte de chacune d'elles en particulier, je me fis pour le prenier exemple ce discours. Dieu est d'une sagesse & d'une bonté infinie. Il nous a imposé certains Commandemens, pour la transgression desquels il punit très-sevèrement, même éternellement les hommes. Il faut donc que ces Commandemens soient tels, que par le secours de sa grace on peut les accomplir : autrement il ne seroit ni très-sage Legislateur, ni très-benin Seigneur, s'il punissoit éternellement les hommes pour ne les avoir pas accomplis. Car personne ne dira que celui-là soit très-sage & très-benin Maître, qui commanderoit à son valet des choses absolument impossibles, comme d'arrêter le cours du Soleil, de toucher du doigt le Ciel : & qui faute de cela puniroit très-rigoureusement ce valet, & le condamneroit à des tourmens extraordinaires. Or Dieu est un très-sage Legislateur, comme aussi d'une bonté & d'une clemence illimitée. Donc il ne nous a pas commandé des

( 13 )

*choses que par sa grace nous ne puissions exécuter. Par consequent la doctrine de tous les Novateurs est fausse, quand ils soutiennent qu'il nous est impossible, même avec la grace de Dieu, de faire ce qu'il a ordonné*

Le second exemple est. Dieu a une bonté sans mesure. Il ne faut donc rien admettre en lui qui y repugne. Mais il repugneroit à sa souveraine bonté, si avant que d'avoir prévu les démerites de l'homme, il le destinoit & le condamnoit à brûler éternellement, & que même il le créât pour cette fin malheureuse. Donc telle reprobation ne se trouve pas en Dieu, & la doctrine des Calvinistes est fausse & doit être rejetée avec la Secte qui l'enseigne.

Le troisième exemple est. Dieu est essentiellement véritable & Tout-puissant, sans que rien lui soit impossible. Lors donc que le Sauveur (qui est aussi Dieu) dit, donnant en la dernière Cene du pain & du vin à ses Apôtres. En St. Matth. 24. v. 26. 27. *Ceci est mon Corps..... Ceci est mon Sang.* Ou il ne dit pas la vérité, de sorte qu'ainsi il n'est pas véritable : ou il ne put faire que le pain fut changé en sa Chair, & le vin en son Sang, & par consequent il n'est ni Tout-puissant ni même Dieu. Mais il est Dieu : il est donc essentiellement véritable & Tout-puissant. Veritablement si Dieu a pu créer le monde de rien, si le Sauveur aux nôces de Cana de Galilée put changer l'eau en vin, il put pareillement changer le pain en sa Chair, & le vin en son Sang. Donc la doctrine des Calvinistes, qui dans l'Eucharistie nient la présence réelle du Corps & du Sang de JESUS-CHRIST, est manifestement fausse. Nous rapporterons dans la suite plusieurs autres exemples semblables.

## CONSIDERATION XV.

Comme j'examinois profondément les Dogmes de Foi, que suivent les Religions opposées à la Catholique-Romaine, j'y trouvai plusieurs paradoxes tout-à-fait incroyables & entièrement contraires à la droiture de la Raison. Par exemple. Les Sectateurs de la Religion Prétendue Reformée enseignent entre autres erreurs, que tous les pechés sont égaux, & qu'il n'y en a point de veniel. Surquoi je me fis ce raisonnement : une parole oiseuse est péché, puis que le Sauveur nous dit qu'il en faudra rendre compte au jour du jugement. Il faut donc, selon la doctrine des Novateurs, que ce péché soit égal en griefeté à tous les autres pechés. Il est donc égal au péché de blasphème, au péché d'incredulité, à celui d'Apostasie, &c. Si le péché d'une parole oiseuse est aussi énorme que tous ceux-là, il merite donc autant de châtiment & de peine. Cela étant, il sera également remissible ou irremissible. Donc il se pardonne aussi difficilement que les autres pechés. Cependant le Sauveur lui-même nous a enseigné bien autre chose touchant les peines & la remission des pechés : car il dit en St. Matth. 5. v. 22. *Quiconque se mettra en colère contre son Frère, meritera d'être condamné par le jugement : mais celui qui dira à son Frère Raca [parole de mépris] meritera d'être condamné par le Conseil : & celui qui lui dira vous êtes fou, meritera d'être condamné au feu de l'Enfer.* Donc un mouvement de colère contre le prochain merite à la vérité quelque peine : mais un mot piquant en merite une plus grande. De plus St. Jean dit en son Epître 1. c. 5. v. 16. *Il y a un péché qui va à la mort.* D'où il s'ensuit qu'il y a un péché qui ne va pas jusqu'à la mort. C'est pourquoi tous les pechés ne sont pas égaux. Outre cela, il y a un péché qui ne se par-

donne ni en cette vie, ni en l'autre, tel qu'est le péché contre le St. Esprit. *St. Marc 3. v. 29.* Il y a donc quelques pechés qui ne se pardonnent ni en cette vie ni en l'autre. Donc la remission de toutes sortes de pechés n'en est pas égale. Donc ni la coulpe n'en est pas égale. Donc tous les pechés ne sont pas égaux en griefeté. Enfin, nous lisons aux Prov. c. 24. v. 16. *Le Juge tombera sept fois, & se relevera : mais les méchants seront précipités dans le mal.* Il y a donc des pechés qui ne nous privent pas de la justice habituelle, & il y en a qui nous en privent. Par consequent tous les pechés ne sont pas égaux. Et par une suite nécessaire on doit rejeter la Secte ou la Religion qui enseigne le contraire.

## CONSIDERATION XVI.

Sur les mêmes Sectateurs, toutes les bonnes œuvres sont pechés, & tous les pechés sont également griefs. Il faut donc selon eux, que toutes nos bonnes œuvres aient l'énormité de tous les autres pechés. Par consequent, prier Dieu est un aussi grand péché que de le blasphémer ; donner l'aumône à un pauvre est un aussi grand crime que de lui prendre ce qu'il a, restituer le bien d'autrui est aussi condamnable que de le retenir malgré lui. Quelle apparence ?

## CONSIDERATION XVII.

Ensuite de quoi je voudrois bien entendre ce que répondroit un de leurs Prédicants à celui qui le consulteroit ; sçavoir s'il doit rendre au propriétaire un bien dont il est injustement privé. S'il dit qu'oui. L'injuste possesseur pourroit répondre, lui demandant : si c'est une bonne œuvre que de restituer le bien d'autrui ? Si celui-là assurroit que c'en est une

( 16 )

bonne ; l'autre pourroit repliquer : selon vous , toutes nos bonnes œuvres sont des pechés : De plus , selon votre doctrine , tous les pechés sont d'une égale énormité. Donc , soit que je restitué ou que je retienne le bien d'autrui , c'est un peché de même espèce , l'un n'étant pas plus grief que l'autre. Je retiendrai donc pour mon profit ce que je tiens au préjudice de mon prochain . Ayant bien considéré ces deux choses , je jugeai qu'elles étoient également impertinentes & extravagantes , aussi bien que les Séctes qui les enseignent .

### CONSIDERATION XVIII.

**D**ieu est la suprême Sainteté. Cela étant , il est infiniment éloigné de tout peché , il le hait sur toute chose. S'il est ainsi , il ne veut donc pas qu'on le fasse ; il ne commande point de le faire , & on ne peut le lui imputer en façon quelconque. D'où il s'ensuit que Dieu n'est ni l'Auteur ni la cause du peché , le voulant , le suggerant , l'effectuant , le commandant , l'operant , & réglant en cela les scelerats desseins des impies , comme l'enseignent les Calvinistes , & comme Luther l'enseigna lui-même .

### CONSIDERATION XIX.

**J**E lus & relus plusieurs Historiens tant Politiques qu'Ecclesiastiques , comme aussi les Annales de divers Peuples & de diverses Nations , & j'examinai avec diligence si avant le quinzième Siècle je pourrois trouver quelque part que l'on fût mention de la doctrine Lutherienne ou de la Calviniste , & des autres Séctes de ce tems-ci. Je lus de plus pour cette même fin beaucoup d'anciens écrits & les fautes des choses memorables qui étoient arrivées chaque Siècle , & je n'en pus trouver aucune marque ni

( 17 )

aucuns vestiges. D'où je conclus que toutes ces Religions étoient nouvelles ; par consequent , qu'elles n'étoient pas Apostoliques , ne nous ayant été laissées ni par le Sauveur , ni par les Apôtres , mais qu'elles étoient nouvellement fabriquées par la cervelle démontée de leurs Auteurs , & qu'ensuite il falloit les rejeter .

### CONSIDERATION XX.

**J**E me souviens d'avoir lú en ma jeunesse le livret d'un Calviniste ayant pour titre *Journal* , dans lequel il s'efforce de prouver , ayant pour cela forgé un très-long Catalogue , que depuis la Naissance du Fils de Dieu il s'étoit trouvé en chaque Siècle quelques-uns , qui tinrent la doctrine & de Luther & de Calvin. Mais tous ses vains efforts aboutirent à un très-mauvais succès pour les raisons suivantes. Car premièrement il veut que ceux , qu'il range en son Catalogue , aient été autant du sentiment de Calvin que de celui de Luther : par consequent il les fait Lutheriens-Calvinistes. Cela ne se peut , puis qu'en fait de Foi Luther & Calvin ne s'accordent pas entr'eux , non plus que les Lutheriens & les Calvinistes. Comme donc nul des Séctaires n'avoient d'être maintenant un mélange de Lutherien & de Calviniste , mais d'être simplement ou Lutherien ou Calviniste ; ainsi ceux , que le faiseur de Catalogue cite , ne peuvent être pris pour des Lutheriens-Calvinistes. Car il n'y a pas plus de raison pourquoi les seuls Calvinistes s'approprient les citations de ce Catalogiste préférablement aux seuls Lutheriens : & qu'au contraire . Qui plus est , les Anabatistes & tout le reste des autres Séctateurs pourroient avec le même droit se les approprier. On ne peut donc inferer de là qu'avant Luther & Calvin quelqu'un ait à pur & à plein tenu , crû , & enseigné ce que Luther ou

Calvin crût, tint, & enseigna : ni ce que les Lutheriens ou les Calvinistes enseignent à présent. En second lieu, ce Catalogue n'est que vision, parce que ceux, que l'Auteur apporte, sont selon lui positivement Lutheriens-Calvinistes, à cause qu'il trouva en leurs écrits un ou deux mots, ou tout au plus une proposition, que les Lutheriens & les Calvinistes soutiennent. Si cela suffissoit, il auroit dû mettre au nombre des Lutheriens-Calvinistes Mahomet, Judas Iscariote, Arius & tous les autres Héresiarques : car ceux-ci enseignèrent quelque chose de ce que les Lutheriens & les Calvinistes enseignent. Mahomet soutenoit ( comme ils font ) qu'il n'y avoit qu'un Dieu: Arius, que les Conciles ponvoient faillir, & que le Concile de Nicée avoit effectivement failli, quand il en fut condamné. Il s'ensuivroit donc de là que Mahomet & Arius furent Lutheriens-Calvinistes. Troisièmement, ce Catalogue est absolument faux, d'autant que l'Auteur y met des personnes, qui jusqu'à la mort vécurent constamment dans la Foi Catholique Romaine, y ayant même mis quelques-uns des Souverains Pontifes, des Cardinaux, des Archevêques, des Evêques, des Religieux, & même de ceux, qui par leurs écrits combattent pour la vérité de la Foi Catholique-Romaine. Mais sur quelle raison se fonde t'il? Veritablement sur aucune. Car il veut prouver que St. Gregoire fut Lutherien-Calviniste de ce que ce Saint reprenoit les défauts des Prêtres. Qu'Irenée le fut, parce qu'il lotioit la sainte Ecriture Que Polycarpe le fut, d'autant qu'il tint la Doctrine Apostolique. Bellarmin, à cause qu'il condamnoit les pechés des mauvais Catholiques. On ne peut nullement de là tirer cette conclusion, donc ils furent Lutheriens-Calvinistes. Car les Catholiques Romains & les Prédicateurs modernes ne détestent-ils pas encore aujourd'hui le libertinage des Ecclesiastiques? Ne reprochent-ils pas

( 19 )  
aux Catholiques leur mauvaise vie? Ne recommandent-ils pas la lecture des saintes Ecritures & la Doctrine des Apôtres? Sont-ils pour cela Lutheriens-Calvinistes? Point du tout.

### CONSIDERATION XXI.

JE me fis, parcourant en ma délibération toutes les hérésies des Siècles passés, un abrégé d'Histoire incomparablement meilleur que ce Catalogue erronément fabriqué. Car je trouvai que presque tous les articles de Foi, auxquels s'attachent les Lutheriens & les Calvinistes, avoient autrefois été enseignés par d'autres Héresiarques, & condamnés de l'Eglise. Non pas qu'il s'en trouve quelqu'un, qui ait enseigné ces articles comme Luther ou Calvin les enseigna ( car il n'y en eut absolument jamais de tel ) mais bien que quelques Héresiarques en ayant enseigné quelques-uns, & cela en des Siècles tout différents. Je ne pus cependant conclure de là que la doctrine Lutherienne ou que la Calviniste ait été avant Luther ou Calvin. Mais je tirai cette juste conclusion : Il faut donc que la Religion de Luther & de Calvin soit un tissu & un composé de diverses hérésies tout anciennes & condamnées, comme seroit le vêtement cherif d'un mendiant, qui trouve à la friperie de quoi s'habiller de vieilles guenilles de toutes sortes de couleurs, qu'il raperasse de quelques pièces de drap neuf d'une couleur & d'une qualité tout-à-fait disproportionnées.

### CONSIDERATION XXII.

À près cela, j'entrai en considération des marques de la véritable Eglise de JESUS-CHRIST. Scavoir qu'elle doit être *Une, Sainte, Catholique & Apostolique*. Et je ne pus trouver aucune de ces mar-

( 20 )

ques dans ces Eglises Reformées , ou pour mieux dire , dans ces Eglises sans forme . L'Unité n'y est pas , puis que ses Adhérents disconvient en plusieurs principaux articles de la Foi , & que même ils se divisent entr'eux , ayant des sentimens & des opinions contraires . La Sainteté n'y est pas non plus : Car comme dit David au Pseaume 36. v. 27. La Sainteté requiert qu'on fuie le mal & qu'on fasse le bien . Ce qui ne se trouve pas dans ces Religions , qui tant s'en faut qu'elles enseignent de se détourner du mal en observant les Commandemens de Dieu , qu'au contraire elles soutiennent qu'il est impossible de les observer : & loin de conseiller de faire le bien , elles enseignent que les bonnes œuvres sont absolument inutiles pour aquerir le salut éternel : & qui plus est , elles disent que les bonnes œuvres sont des pechés . Outre cela , ils ne pourront jamais me nommer un saint Personnage qui ait été de leur Confession . Leur Religion n'est pas non plus Catholique ou Universelle , parce qu'on ne la professe pas dans toute la terre , comme le professe la Romaine , ainsi que le témoigne S. Paul aux Rom. 10. v 18. *Leur voix a retenti par toute la Terre & leurs paroles jusqu'aux extrémités du monde.* Joignez à cela que leur Religion n'a pas été de tout tems . Car avant l'an 1515. on n'en parloit point . Et à l'heure qu'il est , on ne la connoît pas par tout le monde . Elle niche seulement en très-peu de Provinces d'Europe , laquelle est la plus petite partie de l'Univers par rapport à l'Afrique , à l'Asie , & à l'Amerique , dans lesquelles cette Religion est tout-à-fait inconnue , sans qu'on en fâche à parler , si l'on excepte quelques petits coins de terre , où ses Seigneurss se sont établis seulement pour le commerce . Enfin , elle n'est pas Apostolique , parce qu'elle ne fut pas fondée par les Apôtres , & qu'ils ne peuvent montrer la continue succession ni de leurs Pasteurs ni

( 21 )

de leur Doctrine , remontant jusqu'au tems de ces Saints . Au contraire toutes ces marques avec toutes leurs preuves sont dans l'Eglise Catholique , Apostolique & Romaine . Ce fut donc avec très-juste raison que je la préférerai à toutes les autres .

### CONSIDERATION XXIII.

Puis je me mis à considerer comment tant de Peuples , de Provinces & de Royaumes entiers étoient passés de la Gentilité au Christianisme : & je vis que la maniére en étoit tout-à-fait admirable , & qu'une telle conversion ne put se faire que par la puissance & l'aide divine à cause de tant d'obstacles de la part des très-puissans Empereurs , Rois & Tyrans , dont il fallut esluyer la cruauté , & surmonter l'opiniatreté dans le culte des Idoles , principalement à cause que la Foi Chrétienne leur conseille ce qui est contraire à la chair , au sang , aux maximes du monde , & qu'elle propose des mystères très-relevés , qu'on ne peut comprendre par les seules lumières naturelles ; & tout cela par des Prédicateurs soibles & sans armes . Ayant mûrement examiné ces prodiges de conversions , je me mis à découvrir quelle étoit cette Foi & cette Religion , & je vis clairement que c'étoit la Religion Catholique-Apostolique-Romaine , qui fit toutes ces merveilles par des Hommes Apostoliques , que les Souverains Pontifes envoyérent pour prêcher l'Evangile : car nos Adversaires avoient eux-mêmes que durant les cinq premiers Siècles il n'y eut point d'autre Religion que celle là , à laquelle se convertirent tant de Nations . Le sixième Siècle vit l'Angleterre convertie par St. Augustin Moine , que St. Gregoire Pape y envoya . Au septième l'Allemagne l'embrassa par les Prédications de St Boniface envoyé par le Pape Gregoire III. Les Saints Cyrille & Methodius con-

vertirent la Moravie pendant le Siècle huitième. Au neuvième la Hongrie & la Pologne furent converties par St. Adalbert, par St. Philigrin & par d'autres. Au dixième la Bohême, la Moscovie & la France ou les Gaules par St. Remi. La Frise par St. Boniface & St. Willebrod, bien long-tems auparavant. Au onzième la Pomeranie par St. Bruno. Au douzième la Livonie par St. Mainard : & la Suede par Nicolas Brakpier, qui depuis fut élevé au Pontificat ; & la Pomeranie par St. Otthon. Pendant nos deux derniers Siècles un très-grand nombre de Provinces tant des Indes Orientales que des Occidentales, & beaucoup plus de païs que toute l'Europe n'en contient, se convertirent à la Foi Chrétienne, qui n'est pas autre que la Catholique-Romaine ; & de jour en jour il s'en convertit encore davantage. Mais quelque soin que j'aie apporté, je n'ai jamais trouvé aucune Nation Païenne qui ait embrassé le Lutheranisme ou le Calvinisme, ou quelqu'autre des nouvelles Sectes qu'on voit aujourd'hui. J'ai tout au plus trouvé des Catholiques tièdes & relâchés qui l'ayent fait, & cela uniquement s'y étant laissé entraîner par un motif écharnel, & par un amour d'une vie libertine. Cela étant, il valoit donc mieux choisir la Religion Catholique-Apostolique-Romaine qu'aucune des Sectes de notre tems.

## CONSIDERATION XXVI.

**A** L'occasion de la Consideration précédente, il me vint une autre remarque à faire. La voici. Dieu donna à tous les Apôtres & à tous les Hommes Apostoliques , qu'il élut & qu'il envoya à la conversion des Peuples & des Nations , le don de faire de grands Miracles, selon sa promesse que nous avons en St. Matth. c. 10. v. 7. 8. *Aller, dit le Sauveur à ses Disciples, prêchez. Rendez la santé aux*

malades, ressuscitez les morts, guérissez les lepreux, chasez les Démons, &c. En S. Marc 16. v. 20. Et eux étant partis prêcherent par-tout, le Seigneur coöperant avec eux, & confirmant sa parole par les Miracles qui l'accompagnoient.

Que les Chefs de ces nouvelles Sectes modernes se vantent , autant qu'ils voudront , d'avoir été envoyés de Dieu comme des Réformateurs de son Eglise , ils ne donnerent jamais aucun des signes susdits , ni ne firent jamais de Miracle en confirmation de leur Doctrine ou de leur Mission , n'ayant pas même [ comme dit quelqu'autre ] pu guérir un cheval boiteux . Comment donc pouvois-je croire qu'ils ayent été envoyés de Dieu ; sur tout , puisque le Sauveur nous avertit par avance : *Gardez-vous des faux Prophétas , qui viennent à vous couverts de peaux de brebis [ ayant toujours en bouche l'Ecriture sainte & l'Evangile ] & qui au dedans sont des loups ravissans .* S. Matth. 7. v. 15. Ce qui est d'autant plus manifeste , si étant opposés les uns aux autres , ils prêchent une doctrine toute contraire , comme fit Luther & Calvin : car ils ne peuvent tous deux avoir enseigné la vérité , ni par consequent avoir été envoyés de Dieu pour réformer son Eglise , puisque l'un ne donna pas plus que l'autre des preuves de sa Mission . C'est pourquoi je jugeois qu'aucun d'eux n'étoit digne de foi .

## CONSIDERATION XXV.

JE considerai de nouveau de quelle manière avoient vécu ces Fondateurs de ces Religions, quelles avoient été leurs mœurs: & je les comparai avec ces Hommes Apostoliques, qui du Paganisme aménérèrent les Gentils à la Foi Catholique-Romaine. Bon Dieu ! quelle disparité ne vis-je pas entr'eux ! elle est aussi grande que celle qui se voit entre la

( 24 )

Ciel & la Terre. Ces Hommes Apostoliques étoient de dévots Personnages , unis à Dieu , dotés de grandes vertus , pieux , sobres , humbles , continens , méprisans les biens terrestres , fuians la volupté , cherchant la seule gloire de Dieu , & ne se proposans que le salut des ames ; comme il conste de l'histoire de leur vie & de leurs écrits. Au contraire , ces Reformateurs imaginaires étoient addonnés à leur ventre , aux plaisirs de la chair. Ce furent des Apostats , des parjures , des infracteurs de vœux , des impies , des orgueilleux , n'enseignant que ce qui flate les sens dans un honteux libertinage , comme leur vie & leurs écrits le prouvent très-évidemment : car quoi de plus superbe , de plus arrogant , de plus présomptueux que Luther & Calvin , qui préféroient leurs personnes à l'Antiquité , leur interprétation des saintes Ecritures à l'interprétation de tous les Saints Pères & de toute l'Eglise ? Quel Auteur nous a laissé des écrits plus remplis d'ordures , que ne sont les écrits de Luther ? Les ouvrages de qui sont plus impies , & plus blasphematoires que ceux de Calvin ? L'un & l'autre ont écrit de telle sorte , que leurs Séctateurs d'aujourd'hui en ont de la honte.

#### CONSIDERATION XXVI.

CE qui outre cela me servit d'un puissant motif pour choisir la Religion Catholique , Apostolique & Romaine par préférence à toutes ces nouvelles , c'est qu'il s'en trouve encore aujourd'hui en très-grand nombre , qui embrassés du zèle des ames , méprisant toutes les commodités de cette vie , abandonnant Parens & Arnis , renonçant aux honneurs , aux dignités , & à tous les avantages qu'ils possèdent , ou qu'ils ont droit d'espérer , s'en vont avec joie chercher les Peuples les plus éloignés pour leur prêcher l'Evangile de J E S U S - C H R I S T , pour les instruire

( 25 )

dans les principes de la Foi , & pour les amener au Christianisme , sans craindre ni les dangers des si longs voyages , ni les naufrages , ni les menaces des Tyrans , ni la mort presque inévitable par la main des Barbares , étant bien assurés qu'ils ne manqueront pas d'être parmi eux en état de pouvoir dire avec St. Paul , *j'ai souffert plus de travaux , plus reçus de coups , plus enduré de prisons. Je me suis souvent vécu près de la mort.* 2. aux Corint. II. v. 23. Ce que véritablement on ne vit jamais dans les Prédicants des autres Religions. D'où je conclus que ceux-là étoient émus de l'Esprit de Dieu , & non pas ceux-ci : car *personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses Amis.* S. Jean 15. v. 13.

#### CONSIDERATION XXVII.

JE considerai encore ceci avec grande admiration : comment il arrive entre les Catholiques-Romains que plusieurs personnes très-aisées , ayant des héritages fort opulens , joüissant de toutes les commodités de la vie , étant d'illustre extraction , Fils & Filles non seulement de noble famille ; mais aussi des Barons , des Comtes , des Marquis , des Princes : comment , dis-je , il arrive que tels foulant aux pieds toutes les delices & tous les plaisirs du monde , aillent de gayeté de cœur , ayant souvent eu à surmonter mille obstacles , se retirer en divers Cloîtres pauvres & austères. Et cela uniquement pour l'amour de Dieu , & pour plus grande sécurité de leur salut. Que voit-on de tel en ces nouvelles Religions ? Rien moins que cela. Ajoutez , que pour ce qui est de leurs Prédicants , on auroit de la peine à en trouver un seul qui fut de quelque considérable noblesse , & d'une honnable famille au dessus du Vulgaire : je ne dis pas cela , comme si je prétendois que Dieu fit distinction entre les personnes , puisque nous ne

( 26 )

pouvons douter que le Sauveur n'ait choisi de simples & d'ignorans pescheurs pour en faire des Apôtres : mais j'infère seulement que pour abandonner si courageusement le monde , comme font les Religieux & les Religieuses de l'Eglise Romaine , il faut qu'une grace speciale de Dieu opère en eux , & qu'ils soient animés de la véritable Foi , dans laquelle Dieu donne aux siens des graces si particulières.

#### CONSIDERATION XXVIII.

**J**E me souviens d'avoir entendu en ma jeunesse discourir deux Prédicants Lutheriens d'un jeune-homme d'un très-bon naturel , & que je connoissois fort bien. L'un d'eux disoit à l'autre : autant que je puis juger de ce garçon , il passera la vie en continence & en celibat. L'autre répondit , il fera très bien Car la continence & le celibat sont un grand don & une grace speciale de Dieu. Moi qui étois alors encore fort jeune & même Lutherien , admirant cette réponse , je me demandai interieurement à moi-même : Puisque nos Prédicants disent les Reformateurs de l'Eglise , les Prédicateurs du pur Evangile , & que la continence & le celibat sont un don particulier & une grace singulière de Dieu , comment est ce que Dieu ne leur donne point cette grace speciale ? Car vous ne verrez point ou au moins très-rarement que les Prédicants vivent dans le celibat. Mais d'où vient que Dieu donne cette grace & fasse ce don à tant de Papistes , que nous nommons Idolâtres , & parmi lesquels il y a tant de Vierges & de Religieuses , tant d'Ecclesiastiques & de Religieux , qui passent la vie en grande continence & pureté ? Il faut absolument que leur Religion soit plus agréable à Dieu , parce que tel ne peut être continent , que Dieu ne lui en donne la grace. *Sainte* 8. v. 21. Etant depuis en un âge plus avancé , je

( 27 )

je roulai très-souvent cela dans mon esprit , & ce me fut aussi un des motifs pour me porter à la Foi Catholique-Romaine.

#### CONSIDERATION XXIX.

**J**E lis plusieurs Autheurs qui avoient écrit contre la Religion Catholique-Romaine , & je remarquai spécialement que dans tous leurs argumens ils se turent à prouver ce que les Catholiques , loin de le nier , admettent sans contredit. Mais à peine touchent-ils ce que les Catholiques tiennent pour dogme de leur Foi. Par exemple. Ils apportent en foule les Textes de l'Ecriture , que Dieu seul doit être adoré , & honnétré d'un culte divin : les Catholiques ne le nient point ; au contraire ils croient que c'est un peché d'Idolâtrie que de déserter le culte divin à quelque créature que ce soit. Ils citent beaucoup de lieux de l'Ecriture , où il est honnorablement parlé du mariage. Que veulent-ils par là ? Les Catholiques ne condamnent pas le mariage : loin de là , il le mettent au nombre des Sacrements. A cet égard ils tiennent seulement ce que S. Paul dit , 1. aux Corint. 7. v. 38. *Celui qui marie sa Fille fait bien ; & celui qui ne la marie pas , fait encore mieux.* De plus ils parlent avec éloge des Mérites de J E S U S - C H R I S T & de la satisfaction qu'il a donnée pour nos péchés. Bon. Que s'ensuit-il de là ? Les Catholiques enseignent parcelllement que les merites du Sauveur sont d'un prix infini , & que sa satisfaction suffit pour les péchés de tout le monde. Que disent-ils donc ? Ce que S. Pierre a en sa 2. Epit. c. 1. v. 10. *Efforcez-vous de plus en plus d'affirmer votre vocation & votre élection par les bonnes œuvres.* Et St. Paul aux Rom. 8. v. 9. *Pourrâz toutefois que nous souffrions avec lui , afin que nous soyons glorifiés avec lui.* Ils louent merveilleusement la Foi. Eh bien

C

( 28 )

quoi ? Les Catholiques soutiennent ce que St. Jacques nous dit , c. 2. v. 23. *Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres , & non pas seulement par la Foi.* Et ce que nous dit St. Paul aux Corint. en 1. c. 13. v. 2. *Quand j'aurois encore toute la Foi possible jusqu'à transporter les montagnes , si je n'ai la Charité , je ne suis rien.* Enfin ils se déchaînent contre la vie dissolue de quelques Ecclesiastiques. Que gagnent-ils par là ? Tous les Catholiques la détestent autant qu'ils font ; mais ils admirent en la plupart d'eux une contenance & une pureté Angelique tant du corps que de l'ame.

### CONSIDERATION XXX.

JE remarquai non seulement en ces mêmes Auteurs , mais aussi dans les prêches & dans les discours publics & particuliers des autres Prédicans , que leur fort est de calomnier & de noircir l'Eglise Catholique-Romaine. Et je jugeai de cela même qu'ils n'ont point d'argument pour la combattre. Car lors que dans les disputes on en vient aux calomnies calomnieuses , c'est une marque infailible que l'opposant succombe dans ses preuves. Outre cela les calomnies sont toujours remplies de faussetés & de mensonges. Comment donc pourroit-il se faire que par des mensonges outres & manifestes on puisse découvrir la verité d'une chose ? Or telles sont ces calomnies. Par exemple : Que les Catholiques adorent les Saints ; qu'ils prennent le Pape pour un Dieu ; qu'ils mettent plus d'espérance & plus de confiance dans les merites des Saints & dans les leurs propres , que dans ceux de Notre Seigneur J E S U S - C H R I S T : & ainsi mille autres contes semblables , qu'ils forgent malicieusement. C'est pourquoi je ne pus placer les fondemens de ma Foi dans des mensonges ni dans des calomnies qui sautent aux yeux.

( 29 )

Je me determinai donc à chercher moi-même la verité des choses , & l'ayant heureusement trouvée , je rejettai toutes les nouvelles Seetes comme de veritables impostures.

### CONSIDERATION XXXI.

JE me souviens que comme en ma jeunesse j'assis-  
tai à quelque dispute scholastique de Théologie  
proposée entre des Calvinistes , un des assitans  
plus intelligent que les autres proposa comme Ca-  
tholique en plein auditoire au Professeur un argu-  
ment qui le pressoit. Ce qu'ayant entendu le Pro-  
fesseur Calviniste , s'arrêta tout court , & se tenuit quel-  
que tems. Puis il dit qu'étant autrefois en Angle-  
terre il avoit proposé la même chose à un certain  
Docteur : mais qu'il avoit eu pour toute réponse , que  
cet argument ne pouvoit absolument pas se foudre ;  
& que par consequent il ne falloit jamais sur ce point  
répondre directement aux Catholiques , mais seule-  
ment en éluder l'argument par un détour. Telle ré-  
ponse me scandalisa extrêmement : car ce n'est point  
par des biais ni par des détours qu'on foudre les argu-  
mens , & qu'on vient à la connoissance de la verité.  
Ainsi je jugeois que les Non-Catholiques ne se met-  
toient guères en peine de la verité des choses tou-  
chant les articles de la Foi.

### CONSIDERATION XXXII.

JE remarquai encore quelqu'autre chose qui me  
rendit suspectes de fausseté toutes les Religions  
éloignées de la Catholique-Romaine. Quoi qu'ils  
renvoient continuellement les Catholiques à l'Ecriture  
Sainte , ils la reçoivent cependant eux mêmes  
comme bon leur semble , tantôt en retranchant des  
livres entiers , tantôt la traduisant de mauvaise foi ,

( 30 )

& l'interpretant à leur mode , chacun selon la suggestion de son esprit particulier. Au contraire les Catholiques Romains ont tous la même version ; ils se servent tous des mêmes livres , dont l'Eglise s'est servie depuis plus de mille & de trois cens ans , sans expliquer les Saintes Ecritures selon les lumières de leur jugement , mais suivant l'interpretation des anciens Saints Peres & de toute l'Eglise , dont le Sauveur parle en St. Matth. 18. v. 17. *S'il n'écoute pas l'Eglise , qu'il soit à votre égard comme un Paire & un Publicain.*

### CONSIDERATION XXXIII.

Pour ne rien omettre sans l'avoir examiné , je lus attentivement le petit Catechisme de Luther , duquel les Lutheriens de Hongrie se servent actuellement. Je le confrontai soigneusement avec le Catechisme du même Luther imprimé à Wittemberg l'an 1567. , & je trouvai qu'en plusieurs articles il différoit , autant qu'il se peut , de la premiere édition du même Catechisme imprimé à Wittemberg. Je n'aurois pu comprendre d'où venoit un si grand changement , si je n'avois remarqué que les Novateurs d'aujourd'hui changent comme il leur vient en tête les articles de leur Religion , en enseignant quelques-uns en un pays , qu'ils n'enseignent pas ailleurs , & d'autres en un siècle , & d'autres encore en un autre. Si quelqu'un ne veut pas me croire en ce que je rapporte de ces deux Catechismes , qu'il les confronte l'un avec l'autre : il n'y a point de difficulté en cela , puisque ce Catechisme de Wittemberg s'imprima en 1701. à Tirnau en Hongrie. Au contraire , lorsque je voyageois par plusieurs Provinces Catholiques , je ne trouvai aucune différence quant aux Articles de la Foi ; mais j'y vis par tout une conformité très- parfaite.

( 31 )

### CONSIDERATION XXXIV.

Comme donc j'aperçus qu'il y avoit une si grande variété touchant les dogmes de Foi entre ceux qui se vantent de suivre la Confession d'Ausbourg , je resolus de lire attentivement cette Confession. Je m'en procurai diverses éditions & de tems different. Mais je les trouvai si variées & si disconvenantes , que je ne pus voir laquelle en étoit la véritable , parce que les Professeurs des Académies Lutheriennes ne conviennent pas même entre eux de cette affaire. Je fus dans cette incertitude jusqu'à ce qu'étant à Vienne je fus un jour en bonne compagnie à la Bibliothèque de l'Empereur. Là le Bibliothecaire de S. M. I. nous fit entre autres choses voir en son original cette Confession que Melancthon avoit l'an 1530. présentée à Charles-Quint en la Diette d'Ausbourg. Elle est si differente des autres éditions que si elles n'en avoient le titre , personne ne les prendroit pour des *Confessions d'Ausbourg*. D'où j'inferai que la Religion des Lutheriens n'est pas celle de la Confession d'Ausbourg , mais fort diverse , & par consequent je jugeai que je devois la rejeter. Or voici outre plusieurs autres raisons , le sujet pourquoi je ne me contentai pas de cette Confession originale : c'est qu'elle contient plusieurs mensonges & des contradictions manifestes , comme le prouve très-clairement le Cardinal Pazman dans son savant œuvre intitulé *Kalauz* , depuis la page 415. jusqu'à 440.

### CONSIDERATION XXXV.

AYant fort souvent consideré ce que dit le Sauveur en St. Matth. 7. v. 13. 14. *Entrez par la porte étroite : parce que la porte de la perdition est large,*

( 32 )

*Et le chemin qui y mene spacieux, & il y en a beaucoup qui y entrent. Que la porte de la vie est petite, & que la voie qui y mene est etroite, & qu'il y en a peu qui la trouvent.* Et en St. Luc 13. v. 24. *Faites effort pour entrer par la porte etroite.* Ayant, dis-je, très-souvent consideré ces paroles, je vis aisément que les Religions contraires à la Religion Catholique-Romaine ne font pas cette porte étroite, qui conduit à la vie; mais qu'elles font la large, qui mene à la perdition: car selon leur doctrine il suffit pour parvenir à la vie éternelle que quelqu'un croie qu'il sera sauvé, & qu'il est prédestiné à la gloire. Véritablement cette doctrine est contraire à celle que JESUS-CHRIST lui-même & que les Apôtres nous ont enseignée. Car le Seigneur répondit à celui qui l'interrogeoit, *Bon Maître, quel bien faut-il que je fasse pour aquérir la vie éternelle ? Si vous voulez entrer en la vie, gardez les Commandemens.* St. Matth. 19. v. 16. 17. Mais selon la doctrine de ces Religions on ne répond pas à cette demande, si vous voulez entrer en la vie, gardez les Commandemens: car ils disent que cela est impossible. Que répondent-ils ces Novateurs ? Si vous voulez entrer en la vie, croyez seulement que JESUS-CHRIST a accompli pour vous les Commandemens de Dieu le Pere. De même les Juifs étant vraiment touchés de ce qu'ils avoient ouï dire à St. Pierre, demanderent, *Frères, que faut-il que nous fassions ?* Pierre leur répondit: *Faites penitence.* Actes des Apôt. 2. v. 36. 37. Et le Sauveur dit lui-même en St. Luc 13. v. 3. *Si vous ne faites penitence, vous perirez tous comme eux.* St. Pierre dit encore aux Actes 3. v. 19. *Faites donc penitence & vous convertissez, afin que vos pechés soient effacés.* St. Jean-Baptiste commença de cette sorte sa prédication: *Faites penitence .... faites donc de dignes fruits de penitence.* St. Matth. 3. v. 2 & 3. Mais que répondra la nouvelle doctrine à cette demande, sç-a-

( 33 )

voir, s'il faut faire penitence, & comment faut-il la faire ? Elle nous dira pour toute réponse : *Croyez seulement que vos pechés vous sont pardonnés par les merites de Jésus Christ, & cela suffit.* Après quoi je leur demande : *Dois-je pardonner les offenses à ceux qui m'ont offensé, si je veux que Dieu me pardonne mes pechés ? Que me répondront-ils ?* Rien d'autre, finon que ce m'est assez de croire que mes pechés me sont pardonnés. Cependant le Sauveur dit en St. Matth. 6 v. 14. & 15. *Car si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font contre vous, votre Pere Celeste vous pardonnera aussi vos pechés : mais si vous ne pardonnez aux hommes lors qu'ils vous ont offensés, le Pere Celeste ne vous pardonnera pas non plus.* Je poursuis & demande, si je puis par les bonnes œuvres meriter la vie éternelle ? Ils me diront que non, & que la Foi seule suffit pour cela. Néanmoins l'Ecriture dit en l'Epitre 2. de St. Pierre 1. v. 10. *Efforcez-vous donc de plus en plus, mes Frères, d'affirmer votre vocation & votre élection par les bonnes œuvres.* Et St. Paul aux Rom. 2. v. 6. & 10. *Qui (Dieu) rendra à un chacun selon ses œuvres .... mais la gloire, l'honneur & la paix seront le partage de tout homme qui fait le bien.* Et aux Corint. 8 v. 1. *Chacun recevra sa récompense particulière selon son travail.* Je pressé en demandant. Puis-je me redimer de la peine de mes pechés par des aumônes, vu que le Sauveur dit en St. Luc 11. v. 41. *Donnez l'aumône de ce que vous avez, & toutes choses vous seront pures.* Et Dav. 4 v. 24. *Rachetez vos pechés par les aumônes & vous irez quités par la miséricorde envers les pauvres.* Ils me répondront mentant consécutivement, que cela n'est pas nécessaire; croyez seulement que le Sauveur a satisfait pour vous, & vous serez sans tache. Croyez seulement que JESUS-CHRIST est mort pour vous, & vous vous racheterez de vos pechés : la Foi seule suffit pour tout cela. Enfin je demande : pour

quelz pechés les hommes font-ils damnés & exclus de la gloire celeste? St. Paul répondra i. aux Corint. 6. v. 9. 10. *Ne vous trompez pas: ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les impudiques, ni les abominables, ni les voleurs, ni les avares, ni les yvrognes, ni les médisans, ni les ravisseurs du bien d'autrui ne seront point héritiers du Royaume de Dieu.* Mais les Novateurs répondront avec leur Luther en sa postille sur le 8. Dimanche après la Trinité, *il n'y a que l'incredulité qui damne.* Voilà la voye nouvelle, large & spacieuse vers le Ciel, par laquelle personne n'y parvient.

#### CONSIDERATION XXXVI.

**A** L'occasion de cette Controverse, sçavoit si la Foi seule suffit pour le salut, & pour l'établissement de laquelle opinion Luther avoit à ce Texte de S. Paul aux Rom. 3. v. 38. *Car nous croyons que l'homme est justifié par la Foi, frauduleusement ajouté par la seule Foi: je commençai à soupçonner si les Non-Catholiques ne se servoient pas de semblables tromperies dans les autres Textes de l'Ecriture Sainte. Je me mis donc à m'en éclaircir, & je trouvai ce que j'avois soupçonné. Car le même Luther venant à ces paroles de S. Pierre en sa 2. Epî. 1. v. 10., citées en la Consideration précédente: *Efforcez-vous donc de plus en plus, mes Frères, d'affermir votre vocation & votre élection par les bonnes œuvres:* Luther, dis-je, en sa traduction ômet entièrement ces mots, *par les bonnes œuvres*, parce que ces paroles impugnent ouvertement son erreur; par laquelle il enseigne que les bonnes œuvres ne servent de rien au salut. Nous lisons en S. Mat. 26. v. 26., en S. Marc 14. v. 22., v. 19. *Hoc est Corpus meum, ceci est mon Cnps.* Mais pour exclure de l'Eucharistie la présence réelle du Corps de JESUS-CHRIST, la plupart des Calvi-*

nistes ont traduit ces très claires paroles en celles-ci, *hic est Corpus meum, ici est mon Corps.* C'est pour la même raison qu'au lieu de dire, comme on lit en S. Jean 6. v. 51. *Je suis le pain vivant qui suis descendu du Ciel,* ils ont traduit *je suis le pain vivifiant*, afin que l'on entende par là le pain dont on se sert journalièrement. Les Catholiques Romains prouvent le Sacrement de Pénitence, non seulement de l'Efître de S. Jaques 5. v. 16. *Confessez donc vos fautes l'un à l'autre, Confitemini ergo alterutrum peccata vestra:* mais ils le prouvent aussi clairement de S. Mat. 16. v. 19., & de St. Jâques 20. v. 23. Les Reformateurs, pour éluder la Confession Sacramentelle, au lieu de dire avec St. Jâques, *Confitemini ergo alterutrum peccata vestra*, ils disent, *confitemini peccata vestra ad invicem, confessez les pechés que vous avez commis l'un contre l'autre.* St. Paul dit aux Hebreux 13. v. 3. *Que le mariage soit traité de tous avec honnêteté, honorabile connubium in omnibus.* Les Novateurs ont traduit, *le mariage est honorable entre tous, honorabile connubium inter omnes*, pour autoriser & approuver le mariage des Prêtres. JESUS-CHRIST dit en S. Matth. 25. v. 35. *Venez les bénits de mon Pere, préferez le Royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Car j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, & vous m'avez donné à boire; j'étois étranger, & vous m'avez logé, &c.* Luther ômet en sa version, *Car:* parce qu'il voioit qu'on prouvoit de là que les bonnes œuvres étoient meritoires pour la vie éternelle. Je passe plusieurs autres choses semblables à celles-ci. D'où je conclus que les Chefs de toutes ces Religions n'enseignent pas la voye de Dieu selon la vérité; mais qu'ils tournent faussement les Ecritures à leurs sens, & qu'ils les tronçonnent à leur bon plaisir. Comment donc aurois-je pu avec prudence m'attachér à leur Religion?

## CONSIDERATION XXXVII.

**A**Près cela je me formai une manière de discussion & de rapport pour discerner la véritable Eglise de JESUS-CHRIST d'avec les fausses, & je la fis de cette sorte. Il y a dans la Chrétienté une véritable Eglise de JESUS-CHRIST. Toutes les Religions & toutes les Sectes, qui se trouvent dans la Chrétienté, admettent cette proposition, à la réserve de ces Héretiques, qu'on nomme les *Expectans*. S'il y a une Eglise de JESUS-CHRIST, elle doit avoir été fondée par le même JESUS-CHRIST. Si cela est, elle doit avoir été fondée avec sagesse : car il est lui-même la Sagesse Eternelle : & puisque cette Eglise fut fondée avec sagesse, elle doit avoir été fondée pour subsister constamment selon la doctrine de JESUS-CHRIST en St. Matth. v. 24. 25. où il dit : *Quiconque entend donc ces paroles & les pratique, sera comparé à un homme sage qui a bâti sa maison sur la pierre; & lors que la pluie est tombée, que les fleuves sont débordés, que les vents ont soufflé, & sont venus fondre sur cette maison, elle n'est point tombée, parce qu'elle fut fondée sur la pierre.* Et c'est de cette maison dont le Sauveur parle en St. Matth. 16. v. 18. *Sur cette pierre je bâtrirai mon Eglise; & les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.* Si elle est si fermement fondée, elle n'a donc pu ni défaillir ni tomber soit par les pluies des afflictions, soit par les torrens des persecutions, soit par les vents des hérésies : autrement elle auroit été bâtie sur le sable, & non pas sur la pierre. Si elle n'a pu défaillir, elle a donc toujours été visible. D'ailleurs, le Sauveur auroit en vain averti ses fidèles en St. Matth. 18. v. 17. *Dites-le à l'Eglise: Que s'il n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit d'autre égard comme un Payen & un Publicain.* Car comment les fidèles pourroient-ils dire ou proposer quel-

que chose à une Eglise invisible & qui ne se trouvât point ? Si elle fut visible à tous les fidèles, elle dût donc avoir été étendue par les Apôtres après l'Ascension de JESUS-CHRIST, puisqu'il leur dit : *Allez par tout le monde, prêchez l'Evangile à toutes les créatures.* St. Marc 16. v. 15. Ce que les Apôtres firent fidélement, comme nous le dit le même Evangéliste au même chap. v. 20. *Et eux étant partis, prêchèrent par tout, le Seigneur coöperant avec eux, & confirmant sa parole par les miracles qui l'accompagnent.* Puisque les Apôtres portèrent par tout la Foi, & que la Vérité en fut prêchée par tout le monde, il faut donc qu'elle ait été Universelle, c'est-à-dire Catholique : si elle est Universelle, elle est donc Une. C'est pourquoi il y a en S. Jean 10. v. 16. *Il n'y aura qu'un troupeau.* Et aux Rom. 12. v. 4 *Un Corps.* Aux Ephes. 4. v. 4. *Un Corps & un Esprit.* Si l'Eglise est un Corps, un Esprit, elle a donc dû avoir un Chef. Cela étant, il faut que JESUS-CHRIST montant au Ciel ait laissé quelqu'un des Apôtres pour être le Chef visible de cette Eglise. Celui-là donc est ce Chef, à qui JESUS-CHRIST dit en S. Jean 1. v. 42 *Vous êtes Sîrrez fils de Jean: vous serez appellé Céphas, c'est-à-dire Pierre: puis au c. 21. v. 15. 16. 17. païssez mes agneaux.... Païssez mes brebis.* Et en St. Matth. 16. v. 18. 19. *Et moi, je vous dis que vous êtes Pierre, & que sur cette pierre je bâtrirai mon Eglise.... & je vous donnerai les clefs du Royaume des Cieux.* Pierre donc fut établi le Chef visible de l'Eglise fondée par JESUS-CHRIST. Et parce que Pierre ne put vivre toujours, & que l'Eglise devoit toujours subsister suivant la promesse du Sauveur en St. Matth. 28. v. 20. *Assurez-vous que je serai toujours avec vous jusqu'à la confirmation des fidèles.* Il dût avoir en sa charge Pastorale Universelle & en la Doctrine Chrétienne des Successeurs, & ceux-ci encore d'autres. Donc cette succession conti-

nuelle de Pasteurs & de Doctrine est annexée à la véritable Eglise de JESUS-CHRIST. Mais parce que Pierre & ses Successeurs ne pouvoient en personnes prêcher l'Evangile dans tout le monde, ils devoient avoir des Coadjuteurs en ce sacré ministère. C'est pourquoi il a donné lui-même (le Sauveur à son Eglise) quelques-uns pour être *Apôtres*, d'autres pour être *Prophètes*, d'autres pour être *Evangélisateurs*, d'autres pour être *Pasteurs* & *Docteurs*, afin qu'ils travaillent à la perfection des Saints, aux fonctions du ministère, à l'édification du Corps de JESUS-CHRIST : jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la Foi... à la mesure de l'âge & de la plénitude selon laquelle JESUS-CHRIST doit être formé en nous, afin que nous ne soyions plus comme de petits enfans flottans, & qui se laissent aller à tout vent de doctrine par la tromperie des hommes, & par l'adresse à engager artificieusement dans l'erreur. Aux Ephes. 4. v. 11. 12. 13. 14. Enfin, parce que le Sauveur nous a appellés à son Eglise pour la fin à laquelle St. Paul nous exhorte aux Ephes. 4. v. 24. *Revêtez-vous de l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu dans une justice & une sainteté véritable.* L'Eglise de JESUS-CHRIST doit être *Sainte*, c'est-à-dire que sa Doctrine doit nous conduire à la Sainteté, & avoir entre ses enfans au moins quelques personnes éminentes en Sainteté. Or l'Eglise que le Sauveur a fondée & que les Apôtres étendirent par tout l'Univers, n'est pas autre que la Catholique - Romaine. Car c'est celle-ci, que les Ss. Apôtres Pierre & Paul établirent & augmenterent à Rome. La Foi en étoit la même que celle des Apôtres, & en particulier celle de St. Paul, qui écrivant aux Rom. 1. v. 12. dit que la Foi Romaine est la sienne. Donc elle est *Apostolique* : celle-ci fut, comme il le témoigne au même chap. v. 8. publiée par tout le monde. Donc elle est *Universelle ou Catholique*. Celle-ci fut fondée du Sauveur par Pierre

sur la pierre. Elle n'a donc pu déchoir. Elle fut de tout tems & est encore aujourd'hui *Visible* ; toutes les Nations courroient à elle, & tous les Peuples l'embrassioient abandonnant le Paganisme. C'est elle qui eut par une succession continue des Pasteurs de la Chrétienté commençant depuis St. Pierre jusqu'à Clement XI. aujourd'hui Souverain Pontife. Elle tient par toute la terre absolument la même règle de Foi. Elle est donc *Une*. Elle a eu un nombre innombrable de Saints & de Saintes, des Martyrs, des Confesseurs, des Vierges. Elle enseigne à ses fidèles le chemin de la Sainteté, de fuir le mal, de faire le bien. Elle est donc *Sainte* : & elle est donc aussi la vraie Foi, la vraie Religion, la vraie Eglise de JESUS-CHRIST. Si elle est la vraie, elle est donc la seule. Par consequent c'est l'unique qu'il faille suivre.

#### CONSIDERATION XXXVIII.

D'ailleurs toutes les Religions contraires à la Catholique-Romaine tant en general qu'en particulier, étant considerées en leur doctrine & en leurs dogmes de Foi, sont fort différentes ent'elles. Elles ne sont donc pas *Une* Eglise. Elles ne sont pas annoncées par les Apôtres ; mais elles parurent plusieurs siècles après le temps des Apôtres. Elles ne sont donc pas l'Eglise *Apostolique*. Elles ne sont pas *Universelles*, ni en tout lieu ; mais seulement en très-peu de Provinces, même de l'Europe seule. Elles ne sont pas l'Eglise *Catholique ou Universelle*. Elles ne peuvent rapporter la succession de leurs Pasteurs & de leur doctrine plus haut qu'à Luther & qu'à Calvin. Elles n'ont donc pas des Apôtres la succession continue ni de leurs Pasteurs ni de leur Doctrine. Elles ne peuvent nommer aucun Saint, qui ait été de leurs Séctateurs. Elles n'enseignent pas de fuir le mal & de faire le bien. Au contraire elles

soutiennent que cela est impossible & inutile. Elles ne font donc pas une Eglise *Sainte*. Donc elles n'ont aucune marque de la véritable Eglise de J E S U S-CHR I S T. Partant il faut les rejeter toutes, & chacune en particulier.

### CONSIDERATION XXXIX.

IL arrive fort souvent dans une Controverse agitée entre les Catholiques - Romains & les Adversaires, qu'il n'est pas question touchant quelque Texte de la Sainte Ecriture , scavoir si ce Livre de l'Ecriture , duquel ce Texte est cité, est Canonique ; ni si la version en est bonne & véritable. Mais seulement qu'on demande quel est le vrai sens & la juste interpretation de ce Texte allegué. Les Catholiques-Romains l'interpretent selon l'esprit de l'Eglise primitive & des anciens Péres. Les Non-Catholiques en forgent de nouvelles interpretations, non seulement opposées à l'interpretation de l'Eglise primitive & des anciens Saints Péres , mais aussi totalement différentes entr'elles, selon que l'esprit particulier le leur dicte. En des cas semblables j'hésitai très-souvent ne voyant pas d'abord à laquelle de ces explanations & de ces interpretations je devois me tenir. Mais ayant mûrement consideré la chose, la raison prescrivoit qu'il falloit plutôt suivre l'interpretation des Catholiques-Romains comme la plus conforme à l'interpretation de toute la primitive Eglise & des anciens Saints Péres , tant à cause que l'autorité commune de toute la plus ancienne Eglise prévaut sur toute autre autorité particulière & nouvelle, que parce que ces Saints Péres étoient en sainteté , en solidité de doctrine , & en recherche de la vérité bien au dessus de toute comparaison qu'on en pourroit faire avec l'esprit léger des Novateurs modernes, qui ne scachant que peu de choses, & ne cherchant que

le libertinage , défigurent l'Eglise : Outre que ces Saints Péres s'approchoient le plus du tems des Apôtres , quelques-uns de ceux-là ayant à peu près été contemporains de ces derniers , ou l'ayant pour le moins été de leurs Successeurs immediats, desquels par consequent ils purent avoir plus de connoissance touchant l'intelligence des Ecritures saintes , que n'en peuvent avoir les Novateurs d'aujourd'hui après tant de centaines d'années posterieurs. Enfin, d'autant que l'interpretation de ces Péres se trouve avoir été telle avant qu'il y ait jamais eu aucune controverse entre les Catholiques & les Non-Catholiques de nos jours. De sorte que ces anciens Péres interpréterent les saintes Ecritures sans aucune passion intéressée. Au contraire, les Sectaires d'aujourd'hui se laissent préoccuper en faveur de l'un ou de l'autre parti de la Controverse , tâchent d'attirer , ou pour mieux dire , d'approprier par force les Ecritures à leur sentiment particulier , au lieu de conformer leur doctrine aux Saintes Ecritures.

### CONSIDERATION XL.

Mais afin que la chose soit plus claire, déclarons-la par un exemple. Prennons pour Texte ces paroles du Sauveur : *Hoc est Corpus meum , Ceci est mon Corps.* Les Catholiques-Romains prennent ces paroles dans leur sens propre & réel, parce que telle en fut toujours l'explication & l'interpretation de tous les anciens Péres & de toute l'Eglise depuis son commencement. Les Non Catholiques le nient, n'ayant pour toute raison que la singularité de leur esprit particulier. Outre cela les Lutheriens entendent ces paroles d'une manière & les Calvinistes de l'autre ; les Zwingliens encore d'une façon , & les Ariens d'une autre. Et chacun d'eux n'a pour règle de son interpretation que ce que son esprit particu-

lier lui dicte. Auquel donc de tous ces esprits particuliers eusse -je pu me fier , ou à l'interprétation desquels eusse -je dû m'arrêter ? C'est pourquoi je jugeai qu'il ne falloit pas que je crusse les uns plutôt que les autres , puis que je ne voyois pas qu'ils aportassent plus de raison croyable d'un côté que de l'autre. Car la Verité est *Une* pour quoi que ce soit , & la fausseté est double , & sans droiture. J'aimai donc mieux suivre aussi en ce point la doctrine de la Foi Catholique , puis qu'elle étoit la plus sûre.

#### CONSIDERATION XLI.

Pour venir au fonds de la Verité que je cherchois, je résolus de lire les plus célèbres Auteurs des deux partis , à dessein de découvrir comment leur doctrine s'accordoit avec celle des anciens Saints Peres de l'Eglise primitive , & comment ils s'accordaient entr'eux C'est pourquoi je lus quantité de livres composés par les Catholiques-Romains de diverses Nations & de differens Roiaumes , tant Espagnols , Italiens , François , Belges , & Anglois ; qu'Allemands , Polonois , & Hongrois ; & je vis qu'en matière de Foi & des anciens Saints Peres ils convenoient tous entr'eux. Ce qui me parut admirable , c'est que tous les Scholastiques , quoi que fort differens d'opinion en plusieurs autres sujets , soutiennent tous la même chose , l'enseignent & en font profession d'abord qu'il s'agit de quelque point de la Foi. C'est ce que je remarquai aussi dans les Ecrits des anciens Saints Peres , quoi qu'ils aient vécu & écrit en divers tems & en des lieux très-éloignés les uns des autres , comme Ignace & Chrysostome en Antioche , Athanase & Telephore en Alexandrie , Macaire & Cyril en Jérusalem , Procle à Constantinople , Grégoire & Basile en Cappadoce , Justin à Athènes , Denys à Corinthe , Ephrem en Syrie , Cyri

prien , Optat , & Augustin en Afrique , Epiphane en Chypre , Ambroise en Italie , Irenée en France , Orose & Héodore en Espagne , Beda en Angleterre , &c. Au contraire ayant confronté les Ecrits des Non Catholiques d'aujourd'hui avec la Doctrine des anciens Saints Peres , je trouvai que ceux-là s'étoient si éloignés de la Doctrine de ceux - ci , qu'ils ne pouvoient l'être davantage. J'examinai ensuite s'il y avoit quelque rapport de sentiment entre les Ecrits des Non-Catholiques , & je reconnus fort clairement la très-grande inconvenance qu'il y a entre eux touchant les dogmes de la Foi. Non seulement les Calvinistes s'élèvent contre les Lutheriens , & les Lutheriens à leur tour contre les Calvinistes , & les uns & les autres contre les Puritains , les Ariens & les Anabaptistes : mais aussi ceux qui demeurent sous un même toit , se font merveilleusement la guerre sur le chapitre de la Foi. La créance des Calvinistes les plus rigides est autre que celle des relâchés. Les Rémontrans sont d'un sentiment , les contre-Rémontrans d'un contraire. Les Puritains soutiennent & enseignent ce que les Presbytériens n'admettent pas. Et pour ce qui est des Lutheriens , autres dogmes à Wittemberg , autres à Lantsberg , autres en Suède , autres en Hongrie , autres en l'Etat de Brandebourg , autres en Angleterre. De plus , les Lutheriens suivent au siècle où nous sommes , une Doctrine qu'ils ne suivirent pas le siècle passé. Ils crurent & ils enseignèrent autrement au commencement du Lutheranism , & autrement dans son progrès. Quelle raison aurois -je donc pu alléguer au Jour de Jugement , si à tant de grands Hommes de l'Eglise , j'avois préféré des hommes de rien , qui sont en petit nombre , moins savans , moins gens de bien , & avec tout cela tellement divisés entr'eux ? Je jugeai donc que je devois renoncer à tous ceux - ci , pour m'attacher aux premiers.

( 44 )

### CONSIDERATION XLII.

Mais quoi que ces Saints Pères se fussent tués, les pierres même & toutes les autres choses antiques me parloient, m'attestoient, & m'inculquoient la vérité de la Foi Catholique Romaine. Car je me mis à considerer les vieilles Eglises, les élections des Empereurs & des Rois, avec les cérémonies de leur Sacre, les vieux Statuts des Césars & des Monarques, les coutumes & les Loix des plus anciennes Académies, la conversion des Peuples & des Nations au Christianisme, les inscriptions taillées dans le marbre, toutes les Histoires & les Annales de tous les siècles depuis la naissance du Fils de Dieu, tous les faits memorables de tous les temps depuis que la Foi Chrétienne commença de se publier, les Ephémérides où l'on trouve les belles actions des Saints, & le dénombrement des jours les plus solennels de l'année, qui sont en usage même parmi les Non-Catholiques : comme sont le Dimanche, la Quadragesime, la Quinquagesime, la Sexagesime, la Septuagesime, la Pâque, le Quatimodo, les Dimanches de Jubilate, de Cantate, de Rogate, &c. Toutes ces choses me disoient hautement, qu'il n'y eut jamais en la Chrétienté d'autre Religion solidement plantée que la Catholique-Romaine. J'eus donc des raisons convaincantes pour ne pas me séparer de l'antiquité, en rejettant toutes les Nouveautés, qui ne viennent que de naître.

### CONSIDERATION XLIII.

Dix-sept siècles sont passés pendant lesquels l'Eglise Catholique-Romaine fut attaquée par les Payens & les Gentils, par de cruels Tyrans, par les Mahometans, par les Schismatiques, & par diverses hérésies

( 45 )

sans avoir succombé : & elle se maintient encore aujourd'hui pleine de force, insurmontable, visible & florissante. Elle s'augmente même chaque jour, elle s'accroît & elle s'étend de plus en plus. Au contraire tant d'hérésies & de tant de sorte, qui paroisoient très puissantes & qui se répandoient comme des torrens, disparaissent, perirent & s'évanouissent entièrement. Telles furent les hérésies des Manichéens, des Donatistes, des Pelagiens, des Iconoclastes, & quantité d'autres. Qu'inférerai-je de là ? Que l'Eglise Catholique-Romaine avoit été fondée de J E S U S - C H R I S T sur la pierre, & que c'étoit elle, de laquelle le même Sauveur avoit prédit : *Que les portes de l'Enfer ne prévaudront point contr'elle.* St. Matth. 16. v. 18. Mais que toutes les autres Sectes furent bâties par les hommes sur le sable. Que la pluie tomba, que des fleuves débordèrent, que les vents s'éléverent, qu'ils fondirent sur ces Sectes, qu'elles furent renversées, & que le ravage en fut extraordinaire. Qui plus est, qu'elles se détruisirent elles-mêmes, & que celles d'aujourd'hui avoient avec le tems un même sort, selon ce que dit le Sauveur en St. Matth. 15. v. 13. *Toute plante, que mon Père Céleste n'a pas plantée, sera arrachée.* J'aimai donc mieux me retirer en la maison, qui est fondée sur la pierre, qu'en celle qui est bâtie sur le sable & qui menace d'une ruine prochaine.

### CONSIDERATION XLIV.

JE contemplai souvent avec grande attention les Bibliotheques tant des Catholiques, que des Non-Catholiques: & je remarquai dans celles des Catholiques trois sortes de Livres placés en autant de rangs ou de classes d'unc très-longue étendue, desquels Livres il n'y avoit pas le moindre vestige dans les Bibliotheques des Non-Catholiques. La premiere

D 2

classe de ces Livres Catholiques avoit pour titre *la Vie des Saints & des Saintes*. Il s'en trouvoit en très-grand nombre, de toutes les conditions des fidèles. Entr'autres on y voioit une infinité de Saintes Vierges ; il y avoit aussi l'histoire des Saintes Veuves, des Evêques, des Solitaires, des Religieux, des Religieuses, des Martyrs, des Hommes Apostoliques, des Saints Rois & d'autres Saints Confesseurs, dont chaque Vie contenoit leurs admirables & héroïques vertus, leur innocence, leur sainteté de mœurs, leur pieté envers Dieu, leur charité pour le prochain, & toutes les perfections de la vie Chrétienne. Je pensois & repensois sérieusement à ce que je voiois, & je concevois en mon ame que la Religion, en laquelle il y avoit tant de vertueux personnages, devoit être la véritable : car comme nous lisons en St. Matth. 7. v. 18. & 20. *Un mauvais arbre ne peut produire de bons fruits . . . . vous les reconnoîtrez donc à leurs fruits.* Puis je raisonne de cette manière. Or est-il que toutes ces saintes Personnes vécurent & moururent en la Foi Catholique Romaine. Je dûs de là tirer cette conséquence. Donc la Foi Catholique-Romaine est la véritable Foi.

La seconde classe de ces Livres avoit pour titre, *Livres spirituels*. Ils étoient pleins d'une Doctrine très-salutaire touchant l'exercice des Vertus & de la perfection Chrétienne. Ils traitoient de l'imitation de J E S U S - C H R I S T, du mépris & de la vanité du monde, de l'amour de Dieu & du prochain, de la dilection des ennemis, du pardon des injures, de la sincère humilité, de la chasteté inviolable, de la pureté Angelique du corps & de l'ame, de la conformité à la volonté Divine, de la méditation des quatre fins de l'homme, de l'énormité des pechés, & de la pratique de la dévotion & de toutes les Vertus.

La troisième classe avoit pour titre, *Théologiens Moraux*, qui traitent amplement de l'observation du

Decalogue, & des Loix Divines, de la restitution du bien d'autrui possédé injustement, de la compensation des dommages qu'on a causés à un autre, de l'usage des Sacremens & de ce qui est requis en leur Administration. Enfin, de toutes les choses qui appartiennent à la direction des consciences.

Quant aux Bibliothèques des Non-Catholiques je ne puis trouver en leurs livres rien de tout cela. Point de vie de leurs *Saints* ni de leurs *Saintes*, parce qu'ils n'en ont aucun. Point de *Livres spirituels*, parce que leurs Livres n'ont rien de ce qui conduit à la perfection Chrétienne, dont ils ne connaissent pas même le nom. Point d'*Imitation de JESUS-CHRIST*, laquelle ils disent être impossible. Point d'*Exercice des Vertus* ni des bonnes œuvres, qu'ils jugent être inutiles pour acquerir la vie éternelle. Point de *Chasteté* ni de conscience, dont le nom seul leur fait horreur. Point de *Penitence* à faire, puis qu'ils enseignent que c'est assez pour être sauvé, que de croire que le Redempteur a satisfait au Pere Eternel pour nos pechés. Ils n'ont pas non plus de *Theologie Morale*, puis qu'ils soutiennent qu'on ne peut observer les préceptes du Decalogue, que tous les pechés sont d'une égale gravité, que les pechés des prédestinés ne passent point pour pechés auprès de Dieu, & que personne ne sera damné que pour le peché d'infidélité. Joignez à cela plusieurs autres choses semblables, que la chair & le sang leur suggèrent, & que le Pere Celeste ne leur a pas révélées, & qui ne sont pas des principes de la vie spirituelle, mais d'une vie animale & brutale, & de relâchement, qui ouvrent la porte à la licence effrénée du libertinage & de la concupiscence.

#### CONSIDERATION XLV.

JE fis aussi le parallèle de leurs Conventicules [ principalement de ceux où l'on fabriqua les Confessions

d'Ausbourg, de Suisse, de Geneve, & d'Angleterre ] & des anciens Conciles Généraux de l'Eglise Catholique Romaine. Mais quelle comparaison pouvoit-il y avoir entre la Lumière & les Ténèbres? Car c'est la coutume d'inviter aux Conciles Généraux de l'Eglise Catholique Romaine les Evêques de toute la Terre, les Théologiens les plus éclairés de chaque Nation, les Legats & les Ambassadeurs des Empereurs & des Rois. On y traite les affaires avec grande sagesse, avec mense délibération, avec décision unanime des Controverses, & avec agrégation universelle des decrets de la part des Fidèles. Les Conciles se tiennent un très-long-temps, & quelquefois plusieurs années, afin que les matières agitées soient mieux examinées, mieux aprofondies, mieux épluchées, pour qu'êtant une fois bien définies & arrêtées elles ne laissent plus de doute. Mais que peut on dire de ces assemblées de la partie adverse? Mettons pour exemple celle d'Ausbourg, en laquelle la Confession de ce nom prit son être. Ceux qui la composèrent étoient en très petit nombre: à peine avoient-ils quelque teinture de la Théologie: ils la concurent avec précipitation, & l'achevèrent à la hâte, même dans une Auberge publique: aucune autre Nation n'y assista que quelques Allemans, gens déjà préoccupés d'un préjugé funeste, esprits hautains, attachés aux voluptés & à une vie libertine. Il n'y eut que peu de villes & de Princes qui l'aient reçus; la plupart la rejettèrent & elle fut plusieurs fois changée & rechangée. Ayant de part & d'autre bien considéré toutes ces choses, comment auroit-il pu le faire qu'en la décision des Controverses je ne me fusse pas plutôt arrêté au jugement des Conciles Catholiques, qu'aux résolutions teméraires de ces autres assemblées tumultueuses?

## CONSIDERATION XLVI.

LA Conscience des Catholiques & celle des Non-Catholiques servirent de sujet à cette Consideration.

La Conscience est un acte de l'Entendement ou de la Raison, qui nous dicte ou nous avertit qu'une chose est licite ou illicite, & par conséquent qu'il faut la faire ou la laisser. Ainsi la Conscience est la Règle immédiate & la plus proche de notre volonté. Cela étant, voyons quelles sont ces Règles qui dirigent la volonté suivant la doctrine des Catholiques, & selon celle des Non-Catholiques.

En voici les Règles selon la doctrine des Catholiques.

1. Il faut fuir toute sorte de peché, & avec l'aide de Dieu il est dans le libre arbitre de l'homme de pecher ou de ne pas pecher.

2. Tout peché mortel merite la peine éternelle, & un seul peché de cette espèce suffit pour être damné.

3. On ne doit point faire de peché pour quoi que ce soit: tellement qu'il vaut mieux mourir mille fois que de faire un seul peché, si petit qu'il puisse être.

4. Il faudra rendre compte à Dieu du moindre peché, ne fut-il qu'une parole oisive.

5. Le peché ne se pardonne pas à moins qu'on ne restitué ce qu'on a pris.

6. Après avoir fait un peché mortel, il ne reste que l'Enfer ou la penitence.

7. Il n'y a point d'action honnête surnaturelle, qui ne merite la gloire & la grace surnaturelle & son accroissement.

8. Il faut en la Confession se confesser de tous les pechés mortels & les dire à un Prêtre qui a pouvoir de les ouïr & d'en absoudre.

Et beaucoup d'autres choses semblables.

Voyons maintenant quelles Regles de Conscience prescrit la Doctrine des Non-Catholiques.

1. Les Commandemens de Dieu sont impossibles; on ne sauroit les observer.
2. Chacun doit croire qu'il est sauvé & prédestiné.
3. Dieu n'impute aucun péché à quiconque a cette créance.
4. L'homme n'est damné pour nul autre péché, que pour celui d'infidélité.
5. Les bonnes œuvres ne sont pas meritoires devant Dieu pour la vie éternelle.
6. Il n'est pas nécessaire de faire penitence de nos péchés, puisque JESUS-CHRIST a déjà par sa Mort & par son Sang satisfait pour nous.
7. Il n'est pas en notre pouvoir d'éviter les péchés.
8. Personne n'est obligé de se confesser de ses péchés: la Foi seule suffit pour le salut, &c.

Qu'on voie & qu'on examine maintenant quelle Conscience on se formera sur ces derniers principes, pour fuir le mal & pour faire le bien? Au lieu que les Regles de la Doctrine Catholique butent uniquement à cela, & qu'elles peuvent le mettre en execution. Je fus donc convaincu qu'il valoit mieux pour la sûreté de ma conscience que je suivisse les Regles des Catholiques que celles des Non-Catholiques.

#### CONSIDERATION XLVII.

CE qui me déplût plus que chose du monde dans les Predicans, c'est que dans tous leurs prêches ils s'emploient entièrement à blâmer les Catholiques, principalement à en railler les Ceremonies & le Rituel, pendant qu'ils dissimulent adroitement les choses qui sont de la dernière importance en leur Religion, & qui sont les plus nécessaires pour le salut du peuple. Telles choses sont, qu'ils ne sont

point du tout Prêtres, n'ayant aucune puissance de consacrer en l'Eucharistie, n'ayant point l'autorité d'absoudre des péchés, en quoi néanmoins consiste l'office de la dignité Sacerdotale. D'où il arrive que le peuple est lourdement trompé par ces Ministres, dont la fourberie fait croire à ces dupes qu'ils reçoivent sous deux espèces le Corps & le Sang de JESUS-CHRIST, lorsque faute de puissance Sacerdotale en leurs Predicans ils ne le reçoivent sous aucune espèce, mais simplement du pain & du vin, & rien d'autre. Ils persuadent aussi leurs Adhérents qu'ils n'enseignent que ce que l'Eglise Primitive & les saints Pères de l'antiquité tinrent & enseignèrent. Ce qui est absolument faux, comme ils le savent bien eux-mêmes en conscience. Ils n'enseignent pas aux leurs à fuir le péché, & qu'il faut faire penitence de ceux qu'ils ont commis. Ils ne les exhortent pas à faire le bien & à vivre en bon Chrétien conformément à la Doctrine & à l'exemple de notre Sauveur.

#### CONSIDERATION XLVIII.

Comme j'étois parmi les Catholiques, je pris garde, qui selon leur jugement passoit pour mauvais Catholique & pour relâché. Je reconnus qu'ils prenoient pour tels ceux qui n'observoient pas les Commandemens de Dieu, qui ne s'appliquoient pas à faire de bonnes œuvres, qui fuoient & négligeoient la Confession, qui assistoient peu souvent à la Messe, qui frequentoient rarement le Sacrement de Pénitence, qui fuoient les plaisirs des sens, qui ne gardoient pas les jours de jeûne, &c. Puis je tournay les yeux du côté des Non-Catholiques, & je vis qu'independamment de toutes ces choses on ne laissoit pas d'être parmi eux en réputation de pieux Protestant & de fervent Evangelique. J'inférai de là, les plus méchans Catholiques valent donc pour le moins

( 52 )

autant que les meilleurs Protestans ou que les meilleurs Evangeliques. Et je fus confirmé dans cette gradation que j'avois autrefois entendue: Du plus méchant des Catholiques on devient bon Lutherien: du plus méchant Lutherien, on devient le meilleur Calviniste: du plus méchant Calviniste le meilleur Arien, du plus méchant Arien, le meilleur Mahometan.

#### CONSIDERATION XLIX.

**C**É qui contribua encore à ma conversion, ce fut que je ne remarquai jamais qu'un Catholique ait passé au parti des Non catholiques, pour vivre plus saintement: mais uniquement par un amour de liberté charnelle, & pour mener une vie licencieuse. Car je ne vis aucun Religieux ou Ecclesiastique apostasier, dont le premier soin n'ait été de fuir le celibat. Au contraire je pris garde que ceux, qui des Non-catholiques passoient à la Foi Catholique Romaine, devinrent des personnes fort devotes & ferventes, zelées & exemplaires, dont plusieurs renoncerent au monde pour se dévoyer entièrement à Dieu dans l'observation Religieuse. *Ainsi tout arbre qui est bon, produit de bons fruits; & tout arbre qui est mauvais produit de mauvais fruits.* S. Mart. 7. v. 17.

Cela me parut aussi tout-à-fait admirable. Quoiqu'il y ait toute la nécessité de la Foi, tant de Textes de la sainte Ecriture touchant la nécessité & l'utilité de la Charité, de l'Esperance, de la Crainte de Dieu, de l'Aumône & d'autres bonnes œuvres; les Non-catholiques enseignent cependant que la Foi seule suffit pour le salut, bien que cela ne se trouve en aucun lieu des saintes Ecritures. Car encore que l'Ecriture porte ce témoignage en faveur de la Foi: *Abraham crut ce que Dieu lui avoit dit, & sa Foi lui fut imputée à justice.* Aux Rom. 4. v. 3. l'Ecriture dit la même

( 53 )

chose de l'Esperance. *Le pecheur sera exposé à un grand nombre de peines: mais celui qui espere au Seigneur, sera environné de sa miséricorde.* Psal. 31. v. 10. *Vous qui sauvez ceux, qui espèrent en vous.* Psal. 16. v. 7. *Or cette Esperance n'est point trompeuse.* Aux Rom. 5. v. 4. *Et quiconque a cette esperance en lui, se sanctifie, comme il est Saint lui-même.* 1. Joani. 3. v. 3;

Touchant la Charité: *Beaucoup de pechés lui sont remis (à la Magdelaine) parce qu'elle a beaucoup aimé.* S. Luc. 7. v. 47. *Car la Charité couvre beaucoup de pechés.* 1. Pet. 4. v. 8.

De l'observation des Commandemens de Dieu. *Que si vous voulez entrer en la vie, gardez les Commandemens.* S. Mat. 19. v. 17.

Dès autres bonnes œuvres: *Si vous faites bien n'en serez-vous pas récompensé?* Gen. 4. v. 7. *Et ceux qui auront fait de bonnes œuvres sortiront [des tombeaux] pour ressusciter à la vie.* S. Jean. 5. v. 29. *Venez, les bénis de mon Pere, possédez le Royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde: car j'ai eu faim, & vous m'avez donné à manger: j'ai eu besoin de logement, & vous m'avez logé.* &c. Mat. 25. v. 34-35-36.

Touchant la Pénitence. *Mais si vous ne faites pénitence, vous perirez tous de la même sorte.* S. Luc. 13. v. 5.

De la miséricorde. *L'iniquité se rachète par la Miséricorde & la vérité.* Prov. 16. v. 6. *Bien-heureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde.* S. Mat. 5. v. 7

De l'Aumône. *Parce que l'aumône délivre de tout peché & de la mort.* Tob. 4. v. 11. *Neanmoins donnez l'aumône de ce que vous avez, & toutes choses vous seront purées.* S. Luc. 11. v. 41.

Du Pardon des injures. *Remettez, & on vous remettra.* S. Luc. 6. v. 37. *Car si vous pardonnez aux hommes les fautes qu'ils font (contre vous) votre Pere Celeste vous pardonnera aussi vos pechés.* S. Mat. 6. v. 14.

( 54 )

Je conclus donc & je jugeai qu'il valoit mieux suivre la doctrine des Catholiques, qui a la verité enseignent que la Foi est nécessaire au salut, mais qu'il ne faut pas en exclure ni l'Esperance, ni la Charité, ni les autres œuvres. Car comme dit S. Paul aux Corint. 1. c. 13. v. 13. *Or ces trois ( vertus ) la Foi, l'Esperance & la Charité demeurent.* Ibid. v. 2. *Et quand il avoit toute la Foi ( possible ) jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la Charité, je ne suis rien.* Que si l'on convient de toutes ces choses, comme on doit en convenir, il faut donc que la Foi seule ne soit pas assez pour être sauvé. Aussi est-il donc faux de dire que toutes les autres bonnes œuvres ne servent de rien au salut. Enfin c'est une fausseté de soutenir que toutes nos bonnes œuvres soient des pechés, puisqu'elles sont inutiles pour le salut, mais qu'elles sont un acheminement à la damnation éternelle.

#### CONSIDERATION L.

Je remarquai que plusieurs Non-catholiques, quoi qu'ils fussent d'ailleurs très-attachés à leurs Séctes, se convertissoient sur la fin de leurs jours, & qu'ils souhaitoient de mourir en la Foi Catholique-Romaine. Au contraire je ne vis jamais de Catholique qui eût souhaité de mourir en une autre Religion; car c'est principalement à l'article de la mort que s'ouvrent les yeux de l'esprit touchant ce qui regarde le salut éternel de l'ame. Pour moi, je refusai de vivre comme je voulois mourir. C'est pourquoi je me déterminai à embrasser au plutôt la Foi Catholique; car la mort est aussi certaine, que l'heure en est très-incertaine. Joint que les Catholiques, auxquels je parlaï de ma conversion, m'affroient que si je devois être damné pour avoir embrassé la Foi Catholique, ils étoient prêts à répondre pour

( 55 )

moi au jour du jugement, & à être damné pour moi. Je ne puis jamais avoir ni extorquer telle caution des Ministres des autres Séctes, au cas qu'ayant vécu en leur Religion je vinsse à mourir. D'où je conclus que la Foi Catholique-Romaine avoit de plus solides fondemens que toutes les autres Séctes, qui en sont éloignées.

#### E P I L O G U E

*On Recapitulation des Motifs & des Raisons pourquoi il faut choisir & embrasser la Foi Catholique-Romaine préférablement à toutes les Religions qu'on voit à présent en la Chrétienté.*

#### A U X S E C T A I R E S.

NE croyez pas, mes chers Amis, que j'aye inconsidérément abandonné les taussetés & les impostures de votre parti pour embrasser la Religion Catholique-Romaine, y ayant été attiré par la vaine esperance de quelque avantage. Non, ce n'a été que pour l'amour de mon salut que je l'ai fait, après une meure deliberation, comme vous verrez par les Motifs & les raisons que j'en ai eus, & dont je vais vous faire la recapitulation.

J'étois autrefois de votre Religion, que par une fausse persuasion vous nommez Evangelique. J'y ai renoncé pour me faire Catholique Romain pour les Raisons suivantes.

1. Vous prétendez, vous Latheriens & Calvinistes, établir un Etat Evangelique; cela me parut à la verité inconcevable. Car comme touchant la Foi vous disconvenez entre vous en plusieurs Articles tout-à-fait opposés, je ne puis nullement comprendre qu'il fut possible que vos deux Religions d'une différente doctrine puissent être conformes à l'Evan-

( 56 )

gile. Les choses qui sont différentes entr'elles ne peuvent être conformes à une troisième. La lumière de la Raison nous dicte nettement cela.

2. Si l'une ou l'autre de ces deux Religions est conforme à l'Evangile & par consequent Evangelique, l'une de ces Religions, *par exemple* la Lutherienne, pour prouver qu'elle est Evangelique devroit avoir des argumens, dont la Religion Calviniste ne pourroit avec le même droit se servir pour démontrer que c'est elle qui l'est : & au contraire. Mais aucun de vous ne peut produire tel argument contre son adversaire. Je n'eus donc pas de raison pourquoi je deusse être plutôt Lutherien que Calviniste, ou Calviniste plutôt que Lutherien; ni je n'en eus pas non plus pour croire que les uns d'entre vous étoient plutôt Evangeliques que les autres.

3. Je ne trouvai pas de fondement, pourquoi les Lutheriens seuls se nomment *Evangeliques*, & que les Calvinistes se qualifient du titre de *Religion Reformée*. Je n'en découvris pas non plus, pourquoi les Anabatistes, les nouveaux Ariens & les Unitaires ne doivent pas être ainsi nommés: car les Lutheriens & les Calvinistes n'ont point d'argument pour leur défense, dont ceux-ci ne puissent avec autant de droit se servir en faveur de leurs Sectes. Comme donc il n'y a point plus de raison pour les Lutheriens & pour les Calvinistes, qu'ils n'y en a pour les Anabatistes, pour les Ariens & pour toutes les autres Sectes, auxquelles les Lutheriens & les Calvinistes déniennent ces titres de nouvelle fabrique: par la même raison les Lutheriens & les Calvinistes ne doivent être nommés Evangeliques ou de la Religion Reformée ni quant à la chose ni quant à la dénomination. C'est pourquoi je rejettai justement ces sortes de Sectes comme étant toutes sans solidité & également méprisables.

4. Je scavois pour certain, comme vous a-

( 57 )

voûez vous-mêmes, que beaucoup de ceux qui vécurent & moururent en la Foi Catholique-Romaine, sont sauvés. Au contraire vous ignorez si quelqu'un de vos Sectateurs jouit de cette gloire. J'agis donc prudemment quand je pris la voie la plus assurée du salut.

5. J'inférois de cela même, que la Foi Catholique-Romaine étoit la véritable, puisque sans la Foi il est impossible de plaire à Dieu. Car quiconque est sauvé, plait à Dieu. Comme donc plusieurs de l'Eglise Catholique-Romaine sont sauvés, il faut de nécessité que la Foi en soit véritable & sanctifiante.

6. J'allois plus loin. Puisque la Foi Catholique-Romaine est la sanctifiante & la véritable, il s'en suit que toutes les Religions, qui lui sont contraires, sont fausses. Car il n'y a qu'une Foi véritable & sanctifiante, comme il n'y a qu'un Vrai Dieu.

7. Non seulement les Catholiques, mais qui plus est, les Non-Catholiques avoient eux-mêmes qu'on peut se sauver en la Foi de l'Eglise-Romaine. Mais il n'y a que les Non-Catholiques qui soutiennent qu'on peut aussi se sauver en une autre Religion. C'est ce que tous les Non-Catholiques disent de chacune de leurs Sectes particulières. Les Catholiques cependant le leur nient absolument. Or ce que deux partis opposés accordent, est incontestablement plus certain que ce qui est assuré d'un parti, & absolument nié de l'autre. Voulant donc proceder avec plus de certitude, j'agis selon la raison lorsque je préférerai la Foi Catholique-Romaine à toutes les autres Religions.

8. Consultant ce que les SS. Peres de la primitive Eglise nous avoient laissé par écrit touchant la Foi, je vis qu'ils exaltoient, conseilloient & louoient uniquement la Catholique Romaine, & que toutes les autres Religions en étoient rejetées & condamnées. C'est pourquoi je résolus de suivre leur pra-

( 58 )

dent conseil & leur solide sentiment.

9. Tous les Saints & toutes les Saintes, que nous avons depuis le commencement de l'Eglise fondée par J E S U S - C H R I S T jusqu'à présent, vécurent dans l'Eglise Catholique-Romaine.

10. Pour défendre la vérité de cette Eglise, tant de mille Martyrs donnèrent leur sang & leur vie, triomphans d'une très-cruelle mort au milieu des supplices les plus atroces.

11. Tous ceux qui attaquèrent cette Eglise, s'en étant séparés, comme fit Arius, Pélage, Marcion, Macedonius, Mahomet, &c. avec leurs Séctateurs brûlent pour jamais dans les enfers. Luther, Calvin & semblables Inventeurs de nouveautés furent pareillement des Hérétiques. C'est pourquoi je ne voulus pas, les prenant pour guides, m'exposer au péril de la damnation éternelle.

12. La Foi de l'Eglise-Romaine fut celle de St. Paul, comme cet Apôtre le témoigne aux Rom. 1. v. 2. voyez la Consideration XII. Pourquoi aurois-je donc dû chercher une autre Foi, que celle de l'Apôtre S. Paul ?

13. Si je ne m'étois par la grâce de Dieu déterminé à la Foi de l'Eglise Catholique-Romaine, les autres Religions me troubloient tellement l'esprit dans le choix que j'avois à faire, que je ne l'aurois jamais fait avec la tranquillité de mon ame. Car j'aurois toujours eu de quoi douter laquelle de tant & de si différentes Religions étoit la véritable & la Sanctissime.

14. Il se trouve dans toutes ces autres Religions des paradoxes incroyables, & repugnans à la droiture de la Raison, comme on peut voir aux Considerations 15. 16. 17. & 18.

19. Toutes les Religions d'aujourd'hui opposées à la Catholique-Romaine sont de nouvelle invention & telles, qu'avant l'an 1517. personne ne les tint,

ne

( 59 )

ne les enseigna, & ne les suivit. Cela se prouve dans la Consideration 19. & 20.

21. Ces nouvelles Religions ne sont follement composées que des heresies que l'Eglise condamna autrefois de tems à autre.

22. L'Eglise Catholique-Romaine est la seule où l'on puisse véritablement trouver les Marques de l'Eglise de J E S U S - C H R I S T , scavoir qu'elle est *Une, Sainte, Apostolique, & Catholique*, c'est à dire, Universelle.

23. C'est la seule Religion pour laquelle toutes les Nations renoncent & renoncent encore tous les jours au paganisme & à l'idolatrie.

24. Les Chefs de ces nouvelles Religions ne prouverent jamais par le moindre miracle d'avoir été envoiez de Dieu pour reformer l'Eglise.

25. Au contraire ce furent des libertins, des violateurs de vœux, des apostats, des impies, des blasphemateurs, des gens de rien.

26. Les adherans de ces Religions ne travaillent jamais à la conversion des Idolâtres; mais seulement à pervertir de méchans Catholiques.

27. Il se trouve en la Religion Catholique-Romaine grand nombre de personnes de l'un & l'autre sexe, d'une illustre naissance, & fort riches, qui se consacrent volontairement au service de Dieu, & passent la vie en une pauvreté volontaire & en une pureté Angelique. Dans les autres Religions on ne voit pas que des enfans de maison & d'une Noblesse distinguée embrassent l'état des Prédicants, dont personne ne vit presque jamais en continence. D'où il est évident que c'est la seule nécessité qui les porte à cet emplois. Au lieu que dans la Religion Catholique-Romaine, c'est le seul amour de Dieu, & de leur salut, & la vérité de la Foi qui les animent à se dévouer entièrement au service divin.

28. La continence, qui est un don du Ciel, n'est

E

pas le partage des Prédicants, comme elle l'est de tant de Religieux & de Religieuses de la Religion Catholique-Romaine, lesquels par la grace Celeste ne vivent pas seulement en continence, mais dans une Virginité éloignée de la moindre faillure.

29. Les Ecrivains Non-Catholiques dans la plupart des argumens, dont ils se servent pour combattre les Catholiques, attaquent ce qu'on ne leur nie pas; & n'osent toucher (ou à peine le font-ils) à la doctrine comme elle s'enseigne chez les Catholiques. n'ayant autre but dans toutes leurs déclamations que de rendre les Romains odieux au peuple seduit.

30. Les armes des Non-Catholiques contre les Romains sont des calomnies injurieuses & d'évidens mensonges, & non pas de bons & de solides argumens.

31. Les Novateurs ne satisfont pas aux argumens des Catholiques: mais en étudiant la force quand on les presse, ils changent d'abord de matière & vont prendre une autre suite de controverse, sans jamais tenir ferme.

32. Les Sectateurs de ces nouvelles Religions interprètent selon leur caprice les SS. Ecritures, & retranchent des Livres Canoniques ceux qu'il leur plait. Même chacun d'eux est son interprète comme bon lui semble: Mais parmi les Catholiques, les Livres Canoniques sont par tout les mêmes, par tout la même interprétation de l'Ecriture, le même sens & la même Version.

33. Ces nouvelles Religions disconviennent extrêmement entr'elles dans les articles de la Foi: même ceux d'une Religion [ comme est par exemple la Lutherienne, &c. ] ne s'accordent pas entre eux en matière de créance, jusqu'à leurs Catechismes qu'ils font apprendre aux enfans.

34. Les éditions de la Confession d'Ausbourg.

laquelle les Lutheriens tiennent pour le fondement de leur Religion, ne se ressemblent pas, & sont fort différentes de l'original.

35. Les nouvelles Religions ouvrent une voie large & spacieuse à toute sorte de dissolution, de volupté & de libertinage, quoique notre Sauveur ait enseigné que la voie, qui mène au Ciel, soit fort étroite.

36. Les Défenseurs de ces Religions interprètent selon leur fantaisie les Saintes Ecritures: ils en tronçonnent plusieurs Textes & lieux: ils y en ajoutent d'autres. De plus ils en alterent & en corrompent quelques-uns. Voiez la Consideration 36.

37. Les Religions opposées à la Catholique-Romaine n'ont point de succession ni de leur doctrine, ni de leurs Pasteurs depuis le tems des Apôtres.

38. Les Sectateurs ne s'accordent nullement dans l'interprétation des Saintes Ecritures, comme on le prouve en la Consideration 38 39. & 40.

41. Tous les monumens de l'antiquité, tous les anciens écrits prouvent que la Religion Catholique-Romaine est la seule qui ait été fondée, établie, & confirmée en la Chrétienté.

42. Quoi que l'Eglise Romaine ait été depuis son commencement jusques aujourd'hui attaquée par les Tyrans, par les Idolâtres, par les Payens, & par les Hérétiques, elle demeura toujours cependant inébranlable, & elle l'est encore à l'heure qu'il est; au lieu que les autres Religions perirent & disparurent.

43. Les Non-catholiques ne professent point de doctrine, qui traite de la perfection & de l'exercice des Vertus Chrétiennes: point de science instructive sur le chapitre de la Morale & de l'observance des commandemens de Dieu. Mais chez eux on permet toutes choses aux desirs & à la concupiscence de la nature dépravée.

44. Les assemblées des Sectaires, même celles où

On fabriqua les Confessions ou les Professions de Foi pour les Religions modernes, ne peuvent entrer en la moindre comparaison ni par la doctrine, ni par la Sainteté, ni par le concours des peuples divers, avec les Conciles Generaux de l'Eglise Catholique-Romaine & avec les Peres qui s'y trouverent.

45. Les principes sur lesquels les Non-catholiques s'appuient ne sont pas propres pour former une bonne conscience digne d'un homme Chrétien.

46. Leurs Prédicans n'ont en bouche que ce qui peut rendre la Religion Catholique méprisable. Ils dissimulent tout ce qu'il y a de plus dangereux en leur Religion, & tout ce qui mène à la perdition les ames qui sont sous leur conduite.

47. Les plus méchans & les plus tièdes d'entre les Catholiques ne sont pas pires que les meilleurs & que les plus fervens des Non-Catholiques.

48. Aucun des Catholiques ne passe aux autres Religions, pour vivre plus faintement. Au contraire c'est pour mener une vie plus libertine.

49. Il y a dans les saintes Ecritures plusieurs endroits qui nous attestent que l'Esperance, la Charité, la Pénitence, les Aumônes & les autres œuvres de miséricorde sont meritoires de la vie éternelle. Ce que les Novateurs modernes nient, disant suffisamment que la Foi scèle suffit.

50. Il arrive fort souvent que les Non-Catholiques les plus opiniâtres souhaitent de mourir & qu'ils meurent effectivement en la Foi Catholique: & nous ne voyons pas qu'aucun Catholique desire de mourir dans une des autres Religions.

Outre cela, il m'a toujours fort déplu dans les Prédicans de toutes ces Séètes, que, bien qu'ils parlent avec grand éloge des merites & de la satisfaction de JESUS-CHRIST, ils négligent cependant d'exhorter leurs auditours à imiter la vie du Fils de Dieu: au contraire ils leur donnent occasion de

pas prendre soin d'éviter le peché, de faire pénitence de ceux qu'ils ont commis, de cultiver les vertus, & de faire de bonnes œuvres, se prévalant de cette fausse doctrine, que le Sauveur a par sa mort suffisamment satisfait pour nos pechés; & qu'ainsi il nous a mérité le Royaume des cieux. Tellement que de la Passion, de la Mort & de la satisfaction de JESUS-CHRIST ils prennent occasion de vivre dans le libertinage. Mais la Doctrine Orthodoxe enseigne ( quoique la passion & la mort du Fils de Dieu soient d'elles-mêmes plus que très-suffisantes pour les pechés de tout le genre humain, & que le merite en soit d'un prix infini) que le Sauveur veut que nous nous en appliquions les fruits, imitant ses vertus & coöperant à sa douloureuse passion par fuir le mal & faire le bien. L'avènement de JESUS-CHRIST en ce monde eut deux fins; la première étoit de satisfaire pour nos pechés & de nous délivrer de la damnation éternelle: la seconde de nous donner un très-parfait modèle de toutes les vertus, & de nous inspirer l'amour de son imitation, comme il nous dit lui même en S. Jean 13. v. 15. Je vous ai donné exemple, afin que pensant à ce que je vous ai fait, vous fassiez aussi de même. En S. Mat. 11. 11. v. 20. Apprenez de moi que je suis doux & humble de cœur. S. Pierre nous declare encore en sa 1. Epître c. 2. v. 21. JESUS-CHRIST a souffert pour nous, nous laissant un exemple, afin que vous marchiez sur ses pas.

C'est à vous maintenant, autrefois mes Associés en Religion, & à présent encore mes très chers Parents, Amis & Compatriotes, que je m'adresse, vous conjurant par les cinq Playes de JESUS-CHRIST, par son très précieux Sang, prix de notre redéemption, & par le salut éternel de vos ames, n'abandonnez pas la voie certaine du Ciel pour une incertaine. Pensez attentivement quelle fut la Foy

de vos ancêtres, & quelle fut celle que suivirent les premiers Chrétiens de votre nation étant sortis du Paganisme. Considérez dans quelle Religion vécurent ces Grands Saints, que vous-mêmes reconnoissez pour tels. Pesez intérieurement ces Motifs de ma conversion, lesquels je vous propose avec un cœur plein d'une affection sincère. Retournez dans le chemin de vos Pères, & dans la voie des Saints, dans la Religion, qui subsiste depuis tant de siècles, & qui fut confirmée, défendue, & arrosée du Sang de tant de Martyrs: Religion, que tous les anciens SS. Pères de la primitive Eglise soutiennent, & approuvent. Religion contre laquelle, comme dit le Sauveur, les portes de l'enfer ne prévaudront jamais. Mettez-vous devant les yeux le salut de vos ames: *Car que serviroit à un homme de gagner tout le monde, & de perdre son ame? Ou par quel échange l'homme pourra-t'il racheter son ame après qu'il l'aura perdue.* S. Mat. 16. v. 26. Nous n'avons qu'une ame, de la félicité de laquelle il s'agit en cette grande affaire. Le salut éternel ne s'acquiert pas sans la vraie Foi. Il n'y a qu'une seule Foi de véritable, qui n'est pas autre que la Catholique-Romaine. Embrassez-la donc & m'imitez en cette sainte résolution. Que Dieu vous en fasse la grâce, afin que par la vraie Foi nous puissions nous-acheminer vers la félicité éternelle.

*Toute plante, que mon Pere Celeste n'a point plantée, sera arrachée.* S. Mat. 15. v. 23.

*Utilissime imprimatur.* Datum Lovami, 16. Junii 1710.

HERMANNUS DAMEN S. T.D.  
& Prof. Ordinarius ac Reg. Librorum Censor.

## B R E F

*De N. S. Pere le Pape CLEMENT XI. à Son Altesse Sérénissime le Duc de Brunswick-Lunebourg, sur son retour au giron de l'Eglise Catholique-Romaine.*

*A notre cher Fils, Noble Antoine Ulrich, Duc de Brunswick-Lunebourg, de Wolfenbuttel, &c.*

C L E M E N T P A P E X I.

C H E R FILS, &c. Salut & Benediction apostolique. Nous nous avançons à bras ouverts, pour embrasser paternellement votre Noblesse, qui s'empresse de venir à nous; & dans toute l'ardeur de notre charité, & parmi l'abondance des larmes que la joie nous fait verser, nous ne pouvons assez exprimer à quel point notre cœur a treillali, & de quelle joie il s'est trouvé rempli. lors que nous avons appris par vos lettres, de même que par celles de notre cher Fils Albani, notre Neveu selon la chair, qu'après avoir rejeté & abjuré l'hérésie, reconnu & embrassé la Vérité Catholique, vous vous êtes jeté dans le sein de la Sainte Mere Eglise. Le gain d'une seule ame, dont JESUS CHRIST a fait voir le prix par l'effusion de son sang, éroit à la vérité suffisant, pour adoucir les grandes amertumes, que l'iniquité inouïe des temps présens nous opprime de toutes parts. Mais ce nous est, sans doute

( 66 )

un plus grand sujet de felicitation, en vous voyant arriver dans le camp de la vraie Foi , lors que nous considerons qu'une résolution si salutaire a été prise par une personne , non seulement considerable par les grands titres de son Illustré Fainille , mais qui par l'excellence d'un génie sublime , & d'un scavoir distingué , s'est acquis dans le monde une telle reputation & un tel credit , que comme la plupart sont persuader avec justice , que vous n'êtes pas capable d'avoir rien entrepris , qu'après une meure déliberation , il y a lieu d'espérer que votre exemple produira avec la benediction divine , des fruits plus abondans pour l'accroissement de la Religion Orthodoxe. Merveilleusement encouragez & assurez par cette esperance , nous croions avoir peu à craindre de la part de ceux qui croupissans dans leur boubier , & enveloppez dans leurs erreurs , comme ils ne manqueront pas de regarder d'un esprit malin & jaloux le parti que vous avez pris ; aussi tâcheront-ils peut-être de vous fusciter beaucoup de traverſes , pour vous faire retourner en arriere , & quitter le chemin de salut , où vous êtes entré. Mais nous avons pleine confiance que la même grandeur de courage , qui vous a fait rompre leurs liens , pour vous mettre en la liberté de Christ , par la profession du véritable culte , vous fera surmonter heureusement leurs efforts & leurs machinations. Et quoi bien que nous soyons persuader que votre dignité sera un assez puissant rempart pour vous garantir contre ces sortes de méchantes entreprises ; Si néanmoins notre autorité peut contribuer quelque chose pour maintenir & défendre votre resolution , & pour assurer votre repos , vous devez vous assurer qu'elle sera toujours prête à être constamment employée à votre secours.

Cependant , afin qu'il ne manque rien pour rendre votre merite accompli , il est assurément nécessaire

( 67 )

pour parachever l'œuvre que vous avez commencée , que vous ne différiez pas davantage de rendre publique la disposition dans laquelle vous êtes presentement ; Car pourquoi souffrez-vous que cet insigne bien-fait de Dieu , demeure plus long tems caché dans le secret de votre cœur ? Que ceux-là cherchent les cachettes , & renferment leurs sentiments dans le silence , qui marchent à l'écart & non dans le chemin , & qui sont errans dans les tenebres ? Pour vous , manifestez-vous enfin , sans hésiter , dans la lumiere , que le Pere des lumieres vous découvre par sa misericorde , & faites une profession publique de la verité Catholique que vous avez joyeusement embrassée. Que ceux-là , ( s'il y en a quelques-uns , ) soient couverts de confusion , qui à cause de cela voudront en agir plus iniquement à votre égard. Quant à vous , à qui la conscience rend témoignage d'avoir bien fait , confiez-vous en celui auquel vous avez crû. Car ceux qui s'attachent au Seigneur , & le confessent , ne seront point rendus confus ; au contraire ils recevront une recompense qui ne perira point , s'ils professent publiquement de bouche ce qu'ils ont dans le cœur : au lieu qu'il est expressément écrit , que lors que le fils de l'homme viendra avec l'éclat de sa Majesté , ceux qui auront eu honte de le confesser devant les hommes , auront la confusion de n'être pas reconnus par lui en la presence de ses Anges.

Vous comprendrez suffisamment par là , quelle est la force & la grandeur de notre amour envers vous , & quel est le zèle & le soin extrême que nous prenons de votre salut. Nous ne cesserons point de faire en votre faveur , nos prières à Dieu , afin que par l'abondance de ses graces , il accomplisse en vous , ce qu'il a commencé par sa misericorde , & sous ces auspices nous donnons toujours à votre Noblesse notre Benediction Apostolique. Donné à Rome &c.

# QUESTION CURIEUSE.

Si on peut être sauvé  
dans la Religion Ca-  
tholique-Romaine ?

Décidée affirmativement le 28. Avril  
1707. par les Docteurs & Théologiens  
Protestans assemblés

A HELMSTADT.



Traduit de l'Allemand imprimé

A COLOGNE,

Chez JEAN GUILLAUME ODENDAHL,  
proche de l'Umnau, à l'Enseigne du Chapelet  
l'An 1707.

au sujet du Mariage de .... 69

Decision de la Faculté Théologique à  
HELMSTADT, donnée le 28. d'Avril  
1707. à l'occasion de la proposition faite  
du Mariage de Sa Majesté Catholique  
le Roi Charles III. avec la Serenissi-  
me Princesse de Wolfenbuttel.

LA QUESTION. Si une Princesse de la Religion  
Protestante peut, sans blesser sa conscience, se con-  
vertir à la Foi Catholique, pour épouser un Prince  
Catholique, ne peut pas être bien & à fonds deve-  
loppée, à moins qu'on n'ait auparavant vaidé & dé-  
cidé la suivante.

Si les Catholiques sont en erreur, quant aux articles fon-  
damentaux de la Foi & du salut éternel ?

A Quoi il faut absolument répondre que Non, pour

1. Parce qu'ils ont les mêmes articles fonamen-  
taux de Foi que nous, requis pour avoir une con-  
naissance entière de tout ce qui est nécessaire, pour  
vivre Chrétienement & se sauver. Effectivement,  
les articles fondamentaux & solides de la Foi & de  
la vie Chrétienne sont : de croire en Dieu le Père,  
qui nous a créés ; en Dieu le Fils notre Sauveur,  
(le Messie) qui nous a délivrés du péché, de la mort,  
du diable, & de l'enfer : & au St. Esprit, qui nous  
a éclairés de ses lumières ; de s'instruire hors des dix  
Commandemens de Dieu, de la manière de vivre,  
& de se comporter envers Dieu & le Prochain : d'a-  
prendre de l'Oraison Dominicale, ou du Pater No-  
tre, la façon de prier ; de recevoir le saint baptême &  
la sainte Cène : parce que JESUS-CHRIST les a

institués & commandés : à quoi il faut ajouter le ministère des Clefs, & croire que J E S U S - C H R I S T a donné aux Apôtres & à leurs successeurs dans ce ministère ; c'est à-dire, aux Ministres établis dans l'Eglise, la puissance de déclarer aux Penitens la miséricordieuse remission de leurs pechés, & aux Impegnitens la colère & le châtiment de Dieu ; & ainsi de retenir à ceux-ci les pechés & d'en absoudre ceux-là. Voilà ce qui se trouve dans notre petit Catechisme, qui est l'abrége de toute la Doctrine Chrétienne, écrite dans tous les Livres des Prophètes & des Apôtres. Or est-il, que non seulement les Protestans, mais encore les Catholiques ont le même Catechisme & tout pareil au nôtre. Aussi quand il s'agit d'enseigner la Foi Chrétienne à une Personne, ils lui proposent ces mêmes points, & se servent de la même méthode dans l'instruction qu'ils lui donnent, de ce qu'il doit croire & faire pour être Chrétien, & arriver enfin à la vie éternelle. C'est ce que l'on peut voir dans les Catechismes Catholiques de C A N I S I U S & de V O L U S I U S ; & tout de même dans celui qu'on a nouvellement imprimé à Heidelberg. La Confession d'Ausbourg dans la Préface dit aussi à ce sujet, que tous les Catholiques & Protestans sont & combattent sous un même J E S U S - C H R I S T. Elle dit plus dans la conclusion du deuxième article : Que notre doctrine [ des Protestans ] autant qu'on peut remarquer des Ecrits des Peres, n'est point contraire à celle de l'Eglise Chrétienne, Universelle & Romaine.

2. On ne peut nier, qu'il n'y ait parmi les Catholiques une véritable Eglise, c'est-à-dire une Assemblée où l'on écoute la parole de Dieu, & où les Sacremens institués par J E S U S - C H R I S T sont en usage ; car s'il n'y avoit pas, ou qu'il n'y eût jamais eu parmi eux une véritable Eglise, tous ceux qui en sont, ou en ont été, devroient être de nécessité perdus & damnés, ce que personne des nôtres n'a jamais dit, ni écrit,

Au contraire Philippe Melanchton, dans son *Epitome examinis* montre, que parmi les Catholiques il y a eu de tout tems une véritable Eglise, ce que notre Catechisme avoué ouvertement hors de la parole de Dieu, & des points qui en sont tirés tout à dessein : qui sont, le Decalogue, le Symbole des Apôtres, l'Oraison Dominicale, la doctrine du Baptême, & les pièces des Epîtres & Evangiles des Dimanches, d'où les Elus apprennent le fondement des vérités Chrétienennes.

3. Parce que l'Eglise Catholique croit, & avoué d'une voix commune avec nous, & même que nous enseignons tous publiquement les uns aussi bien que les autres, & dans nos écrits, & dans les chaires de prédication, qu'il n'y a pas de salut en tout autre, & qu'il n'est pas donné aux hommes aucun autre Nom, par lequel on puisse être sauvé, que celui de J E S U S.

A Près avoir suffisamment prouvé, que la Religion ou l'Eglise Catholique a les articles fondamentaux de la Foi, & par consequent qu'on peut y avoir la vraie Foi, y vivre chrétiennement, & y mourir heureusement, l'on peut répondre avec justice à la Question principale qui a été proposée tout au commencement : Où, la Sérénissime Princesse de Wolfenbuttel le peut faire ; particulièrement, si après avoir meurement pesé les raisons que nous en avons données, on veut bien encore faire reflexion sur ceci.

1. Que, puisque la Princesse n'a pas recherché, ni fait rechercher cette Auguise Alliance, le choix qui a été fait de sa Sérénissime Personne, ne peut assurément être qu'un effet de la sainte Providence Divine.

2. Que cette Alliance peut être très-avantageuse, non seulement à ce Duché, dont elle est issue, mais

encore à la Religion Protestante, & peut-être à la paix de l'Eglise si ardemment désirée. Toutefois on doit remarquer ici, qu'on ne doit pas contraindre la Princesse à l'abjuration de sa Religion, ni lui proposer des controverses & disputes embarrassantes comme des Articles de Foi; mais l'instruire de ces sortes de matières le plus brièvement & le plus simplement qu'il se pourra faire, & beaucoup, beaucoup, de tout ce qui est nécessaire & salutaire, de l'abnégation de soi-même, de la pénitence continue, de l'humilité envers Dieu & le Prochain, de la résignation, de la miséricorde envers les pauvres, de l'imitation de JESUS CHRIST; enfin de l'amour de Dieu & du Prochain.

On pourroit opposer & objecter, mais sans fondement, diverses choses à cette réponse que nous avons donnée.

1. *On est obligé d'invoquer les Saints, quoi qu'on ne doit invoquer que Dieu seul.*

¶ Le Concile de Trente ne parle point d'obligation: il dit seulement, que c'est une chose bonne & utile. Aussi, il n'est pas de véritable Chrétien Catholique qui se rebuera de cette pratique, s'il veut faire une meure réflexion qu'il n'y a seulement que l'adoration qui est due à Dieu seul, exclusivement à tout autre. Aussi cette pratique étoit déjà en usage en l'Eglise Grecque & Latine depuis 1400 ans passés, sans qu'on crût par là avilir l'honneur dû à Dieu.

2. *Il faut croire le Purgatoire, quoi que la parole de Dieu n'en fasse aucune mention.*

¶ Si par le Purgatoire l'on n'entend qu'une purgation des Ames trespassées, des pechez dont elles sont encore souillées. Plusieurs anciens Docteurs de l'Eglise l'ont aussi cru.

3. *Le grand nombre des Ceremonies, qu'ils pratiquent à la Messe la rend scandaleuse.*

¶ Où à ceux, qui en ignorent la signification. Toutefois il n'en est pas une, qui n'ait sa bonne signification, & pour s'en instruire, il ne faut que lire le Catechisme de Hildesheim pag. 45 & suivantes. Au reste la Messe est la commémoration de la douloureuse Passion & Mort de Jesus-Christ.

4. *Il y faut croire 7 Sacremens, quoi qu'il n'y en a que deux.*

¶ Selon qu'on prend ce mot *Sacrement*, il y en a 2. ou 7. Dans l'Apologie de la Confession d'Ausbourg, on en conte tantôt 2. tantôt 3. en y ajoutant l'Absolution: outre que les Catholiques avoient eux-mêmes, que le Baptême & la sainte Cène sont les 2. principaux.

N. B. Que les Protestans reconnoissent dans la sainte Ecriture plusieurs signes extérieurs, qui nous marquent des choses mystérieuses & invisibles, plus que deux ni trois. Car sans doute ils ont là ce qui est dit aux Actes des Apôtres de l'imposition des mains: Que le St. Esprit au jour de la Pentecôte <sup>1</sup>, fortifia dans leur Foi: Que l'Apôtre aux Ephes. <sup>5</sup> parlant du Mariage, dit: C'est un grand Sacrement &c.

A toute autre objection, qu'on pourroit nous faire, nous serons en tout tems prêts & resous à y répondre avec humilité, soit de vive voix, soit par écrit. Toutefois il faut avant toute chose scavoit, que les controverses qui sont agitées entre les Protestans & les Catholiques, ne touchent point une Princesse qui doit se contenter de la simple doctrine de la Foi, comme étant la meilleure: mais les Théologiens, parmi lesquels il s'en trouve des deux côtés, à qui Dieu a ouvert les yeux, & leur fait voir, que la différence des deux Religious n'est pas si grande, qu'on la publie communément avec tant de chaleur, comme le voulait Philippe Melanchthon (ce qui est très scandaleux) s'en est déjà fait entendre ici digne de remarque) s'en est déjà fait entendre dans la lettre qu'il écrivit au Roi François en la sixième

me année après la publication de la Confession d'Ausbourg. *Judicio de moderanda controversi. Oper. Part. 4. pag. 832.* Enfin l'excuse de toutes les controverses est facile: mais je suis dans la créance, que toutes les ames devotes & craignantes Dieu peuvent bien tomber d'accord en tout. Dieu veuille que cela arrive, & que l'affaire, qui est sur le tapis, réussisse à la plus grande gloire de son Nom, & à la prospérité temporelle & éternelle des deux augustes Mâfsons, pour l'amour de J E S U S - C H R I S T le commun Sauveur du monde. *Amen.*

*J. F. Professor Theologie in Helmstadt.*

**I**, licet, **ELISABETH**, nullo sub Judice lis est:  
**Salvificam CAROLI Regna tenere fidem.**

*On trouvera chez l'Imprimeur de ce livret les livres nouveaux, dont voici la liste.*

**L**A Vérité de la Religion Catholique prouvée en forme de Catechisme par la seule Ecriture Sainte, par Mr. des Mahis, cy-devant Ministre de la Religion P. R. 8. 2 vol. 1711.

La Vie sainte, ou instructions pour vivre saintement, soit dans le Monde, soit dans le Cloître, par le R. P. Victor, Carme Déchausé, 8. 1711.

L'Ecriture sainte éclaircie, avec des reflexions morales, &c. par le R. P. Théodore Boüille, Carme 8.

Les Collectes, Epistres & Evangiles pour tous les Dimanches & Fêtes de l'année, &c 12.

Suite de l'Imitation de Jésus-Christ de Thomas à Kempis, 12.

Psaumes de David en forme de prières, 8.

Meditations sur les principaux devoirs des Ecclésiastiques, par Beuvelet, 8.